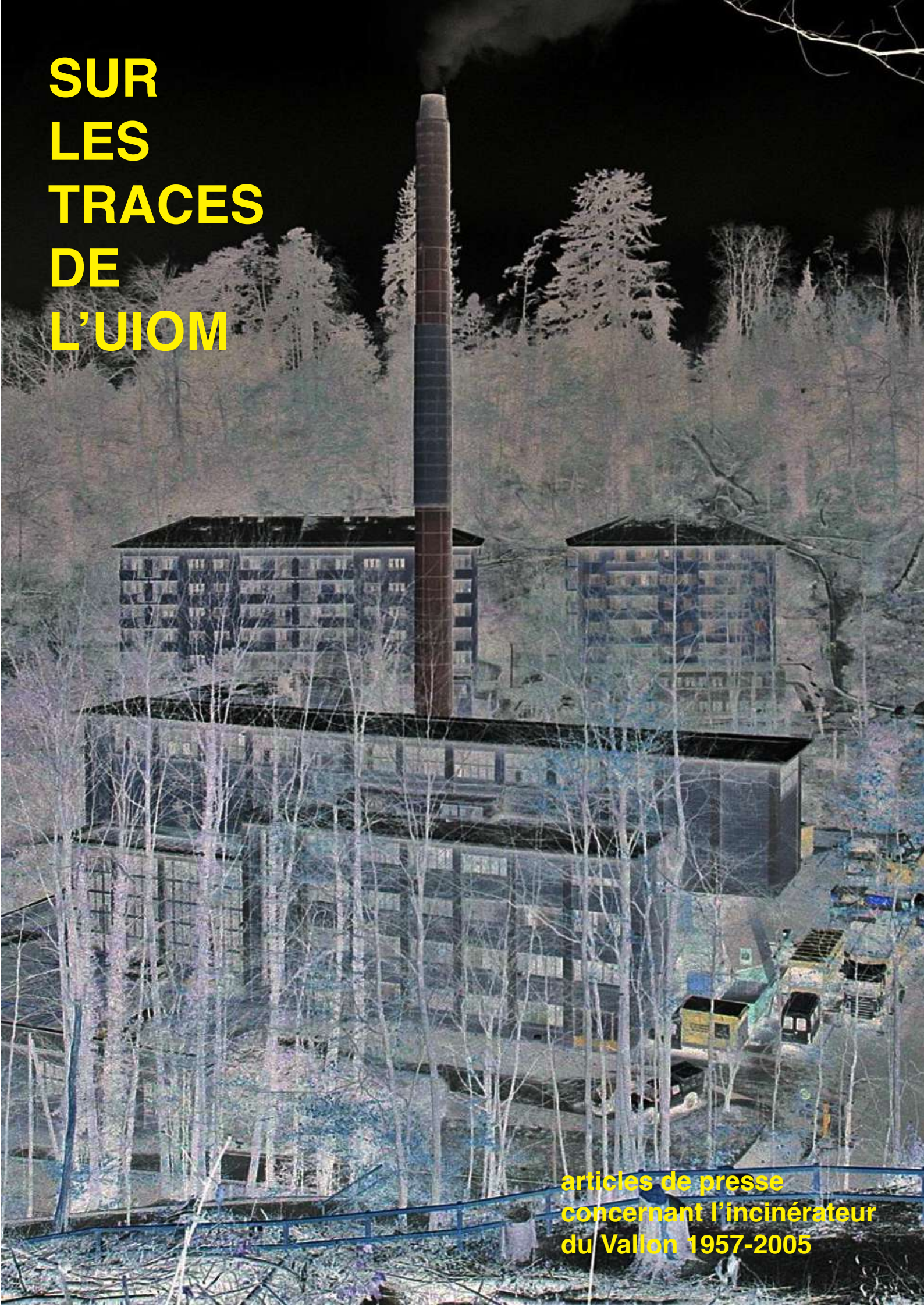


SUR LES TRACES DE L'UIOM



**articles de presse
concernant l'incinérateur
du Vallon 1957-2005**

Sur les traces de l'incinérateur du Vallon.

Articles de presse 1957-2005.

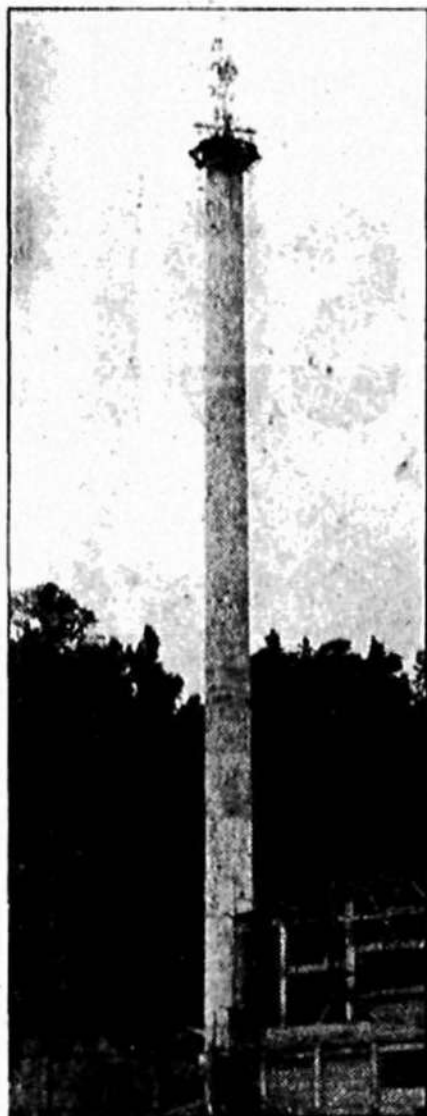
Depuis 2021, on sait que l'ancien incinérateur du Vallon est responsable d'une importante pollution aux dioxines qui touche l'ensemble de la Ville de Lausanne. Le quartier du Vallon est l'un des endroits les plus pollués, comme le montrent les mesures dans le sol réalisées par le Canton.

Pour les habitant·es, l'existence de cette pollution n'a rien de surprenant. A partir de 2016, des analyses de métaux lourds ont obligé à fermer certains plantages ou à en remplacer la terre. L'AQV avait alors demandé sans succès des analyses de dioxines, connaissant le passé industriel du quartier. Durant des décennies, les habitant·es ont en effet vécu au rythme des « bruchons ». Jusqu'à l'installation d'un nouveau système de filtration des fumées en 1982, ces poussières noires incommodaient tout le quartier – et bien au-delà – en se collant aux vitres, au linge, aux voitures. Les habitant·es plus proches de l'usine se souviennent aussi des odeurs et des nuisances répétées, qui ne cessèrent réellement qu'avec la fermeture de l'incinérateur en 2005.

En complément de la séance publique organisée le 13 octobre, l'AQV a donc trouvé intéressant de proposer une exposition, intitulée « sur les traces de l'UIOM ». Celle-ci permet de revenir sur cinq décennies d'histoire, au cours desquelles les habitant·es du Vallon ont cohabité avec une installation polluante.

Cette exposition présente une sélection d'articles de presse, publiés entre 1957 et 2005, qui illustrent la manière dont l'incinérateur était perçu à l'époque, entre fascination pour cette technologie moderne et son « feu purificateur » et dénonciation de ses méfaits dans le voisinage. Comme le montrent les articles, les protestations démarrent dès les premières années de fonctionnement de l'incinérateur et restent très intenses jusqu'au début des années 1980, avant de ressurgir à la fin des années 1990, en lien – déjà – avec cette « dioxine [qui] n'épargne pas Lausanne ».

Les articles présentés dans le cadre de cette exposition, et repris ci-dessous, font partie d'un corpus plus vaste, réuni dans le cadre de la préparation d'un projet de recherche collaborative entre science et société. Ce projet, intitulé « Une approche interdisciplinaire pour enquêter sur les pollutions industrielles », est financé par l'Unil et l'EPFL. Il débutera en janvier 2023 et associera des chercheur·ses en santé publique, sciences de l'environnement, sciences sociales et des associations de quartier, dont l'AQV.



Quatre-vingts mètres de hauteur, cela compte ! Et l'on comprend un petit peu que les voisins aient émis quelques protestations, avec certains Lausannois toujours soucieux de l'esthétique de leur ville. Cependant, enfoui au fond du Vallon, ce cylindre bétonné ne doit pas être trop apparent ; et puis, à la vérité, faire plus laid que certains immeubles des alentours, ce serait difficile...

A en croire un technicien, les essais pourront vraisemblablement commencer dans le courant de l'été 1958 déjà. C'est alors qu'on saura si le constructeur a dit vrai, qui a juré, sauf erreur, de ne faire sortir de la cheminée que de la vapeur d'eau et pas un gramme de fumée...

Cl. J.

(Photo H. Schmidt, Lutry.)

L'AIR DE LAUSANNE

Elle fume !

Hier, elle a jeté d'abondants panaches blanc-gris, cette fameuse cheminée de l'usine d'incinération des ordures ménagères dont on a tant parlé avant, pendant et après son érection.

Vous vous souvenez de ces âpres polémiques, où « pouristes » et « contristes » se jetaient à la tête des arguments divers, tous plus ou moins valables.

Certains confrères ont eu beau se déchaîner littéralement, les lettres de lecteurs affluer, il n'en reste pas moins qu'un long tube de béton a poussé au fond du Vallon, dominant de toute sa hauteur l'ancienne gare de départ du funiculaire de Sauva-belin, bien délabrée maintenant, et le petit café genre mazot où l'on pouvait se reconforter avant d'entreprendre l'« ascension ».

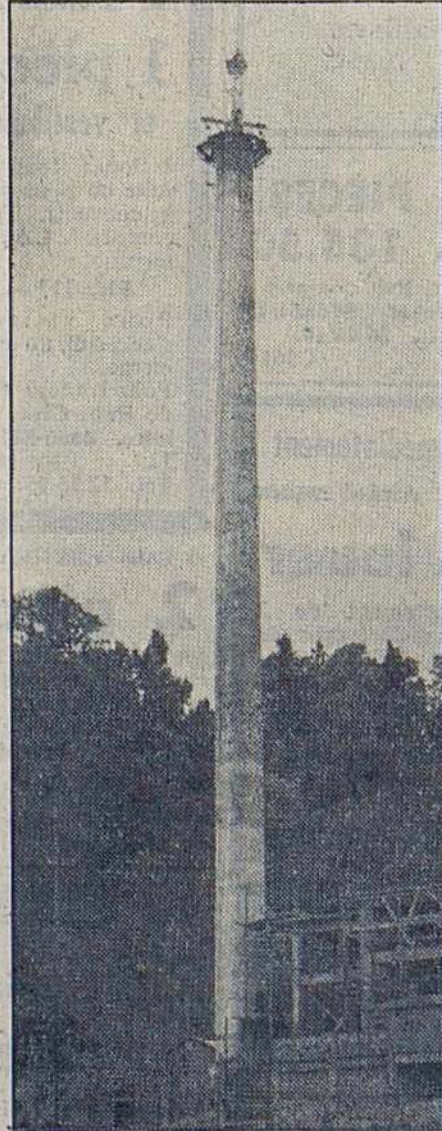
Je ne voudrais pas mettre mon grain de sel dans les controverses, mais il faut avouer que, ce lundi en tout cas, en fait de fumée « quasiment invisible », comme on l'avait plus ou moins promis, c'était plutôt raté !

Du plateau de La Sallaz, par exemple, on voyait naître et s'étaler un bien beau nuage...

Essais ? Premier travail effectif ? J'ai voulu, honnêtement, me renseigner sur place. Mais un jeune menuisier en train d'arranger une planche à dessin m'a donné simplement cette réponse très vaudoise d'atmosphère : « Il faudra repasser ; ces messieurs sont au banquet.

Cette fumée, dans le fond, avait un petit parfum d'inauguration.

Cl. J.



LE FEU PURIFICATEUR

Lausanne ne laisse plus trace de ses déchets brûlés à près de 1000°

Au cours des trente dernières années, Lausanne offrait aux chercheurs, outre ses musées, ses bibliothèques, quelques « ruclons » d'aspect particulièrement repoussant. C'est dans ces différents lieux (tour à tour le vallon de la Vuachère, près du quartier de Montchoisi, le bas de la vallée du Flon, des carrières creusées sur territoire des communes voisines) que l'on déversait quotidiennement des milliers et des milliers de kilos d'ordures ménagères.

Sur ce sol mouvant et puant, le chat crevé côtoyait le dessous autrefois troublant, le vieux phono ne devait plus rien à la voix de son maître, le disque et l'aiguille avaient rompu leur alliance harmonieuse, le livre d'Histoire terminait la sienne en même temps que le sordide hebdo clandestin parisien, le biberon donnait une imaginaire tétée à quelque mouche colorée. Et, par dessus tout ça, l'odeur des choses mortes...

Des gens, des enfants même ont « ruclonné », à la recherche d'un éventuel trésor, d'un quelconque objet « qui pouvait encore servir ». C'est ainsi que d'antiques postes à galène ont retrouvé vie, même des machines à coudre, des pousse-pousse; des petits chars ont repris la route... Rien ne se perd, rien ne se crée; un grand chimiste l'a dit avant nous!

Aujourd'hui, cette page du Lausanne insolite est tournée. Et bien tournée. Quand une bourgeoise fait ses humanités, elle s'arrange pour les faire avec un certain électisme! Voilà pourquoi, quasiment du jour au lendemain, Lausanne est maintenant dotée d'une usine d'incinération des ordures ménagères la plus moderne d'Europe.

Un palais où le feu ne s'endormira jamais. Un palais sans vestales, sans fantômes, sans légendes. Un palais sorti de la science-fiction d'hier, dont le maître commande à distance avec toute la sûreté et la sécurité que la science, précisément, donne à la main de l'homme. Il dresse sa bâtisse élégante à la place du Vallon, au pied du Signal de Sauvabelin, pointant vers le ciel sa longue cheminée de 80 m., de laquelle ne s'échappe que de la vapeur d'eau et un peu de gaz carbonique. Dessous, voûté, comme un petit vieux, le Flon.

Dedans, de la chaleur; près de 1000 degrés dans les fours.

Dans la fosse, des ordures. A la sortie, des mâchefers.

Comment ça marche? Et bien voilà: les ordures sont déversées dans la fosse-silo, contenance 650 m³, reprises au fur et à mesure des besoins, par une benne preneuse (capacité 2,5 m³) et introduites dans la partie supérieure des fours. Le cheminement des ordures dans les fours s'effectue par gravité et entraînement mécanique des grilles.

La combustion, se faisant à une température d'environ 1000 degrés et sans apport quelconque de combustible auxiliaire, donne comme résidus des mâchefers complètement stériles, qui seront utilisés pour les chaussées de décharge. On récupère de la chaleur dans les chaudières, sous forme de vapeur surchauffée à 250° et sous une pression de 20 kg/cm², livrée à la centrale thermique de Pierre de Plan.

On estime aujourd'hui à 27 000 tonnes environ le tonnage à incinérer, mais les fours sont en mesure de « digérer » 65 000 tonnes annuellement. Il y a donc une marge très large... que les communes de la périphérie ont tout loisir et tout avantage à utiliser. C'est d'ailleurs ce que font celles de Pully, Prilly et Paudex.

Comme il n'y a plus de décharge publique, commerçants et industriels font diriger vers le Vallon les déchets les plus divers: pommes pourries, fleurs fanées, emballages détériorés, etc. Ils paient une petite redevance calculée par rapport au poids et à la qualité... En effet, il sera demandé un peu plus à celui qui veut se débarrasser de déchets peu combustibles (fruits ou légumes gâtés, par exemple) et rien du tout à celui qui apporte du bois.

Comme l'usine permet la récupération et le stockage de 20 000 litres d'huiles usées (vidange moteurs, séparateurs, etc.) à haut pouvoir calorifique, les garagistes comptent parmi les bons clients. Ces huiles sont détruites dans les fours par l'intermédiaire d'un brûleur spécial, lors des plus grandes demandes d'énergie.

A remarquer que la vente d'énergie produite quotidiennement par l'incinération du tonnage actuel d'ordures ménagères couvre la totalité des frais d'exploitation de l'usine.

Cette exploitation se fait actuellement avec deux équipes en rotation de 2 fois 8 heures. Le personnel occupé (y compris toutes les charges, soit service militaire, vacances, maladies et surveillance, ainsi que le chef d'usine, le contremaître, le peseur et le concierge) s'élève à 17 unités.

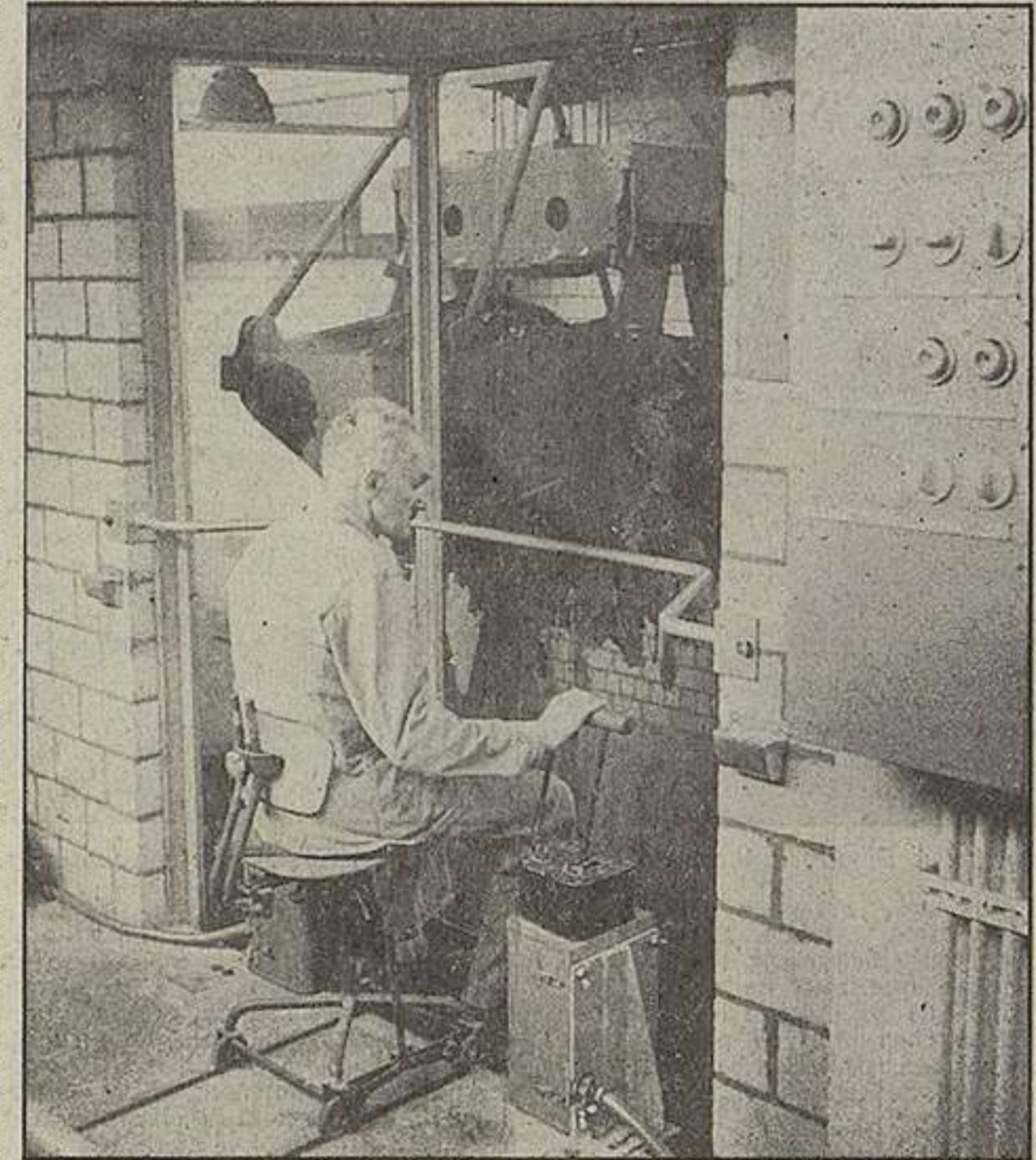
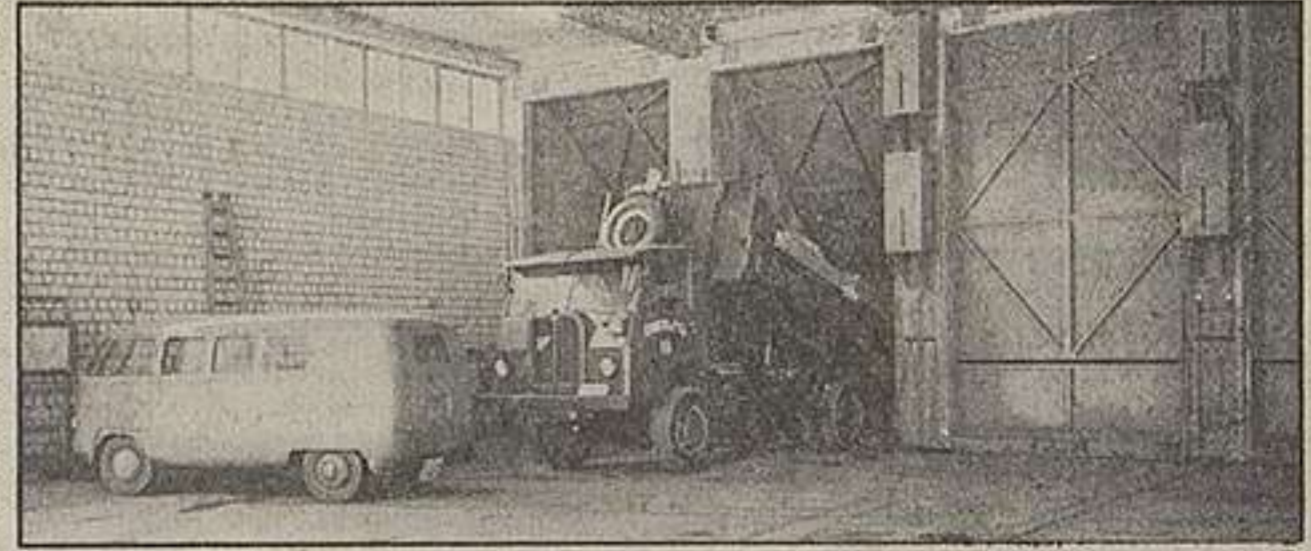
Pour la petite histoire, rappelons que la construction de l'usine d'incinération des ordures ménagères, décidée par le Conseil communal au début de juillet 1954, a pu débuter en octobre 1955, après l'achèvement des travaux préparatoires tels que déviation et voûtage du Flon, démolition de l'ancienne fonderie du Vallon et autres vieux bâtiments encombrant l'emplacement choisi.

Le 3 août 1958, la Maison L. de Roll S. A. (responsable de l'ensemble de la partie électro-mécanique), dont le système de four avait été adopté, était à même de procéder au séchage progressif des milliers de tonnes de briques réfractaires réparties dans les blocs-fours, chaudières, dépoussiéreur et cheminée, période se terminant par la mise en service de l'usine, le 6 octobre de cette année.

Une belle réalisation lausannoise.

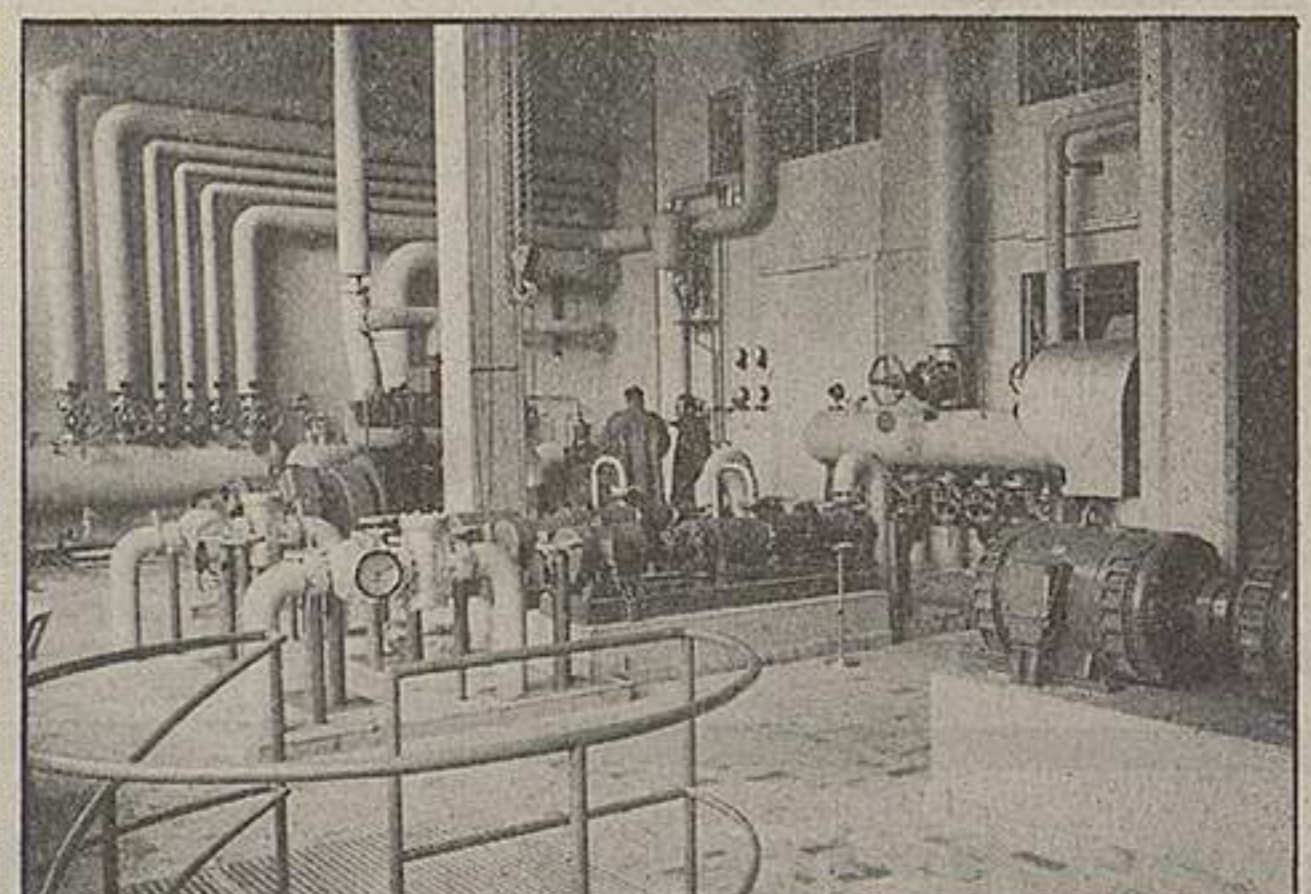
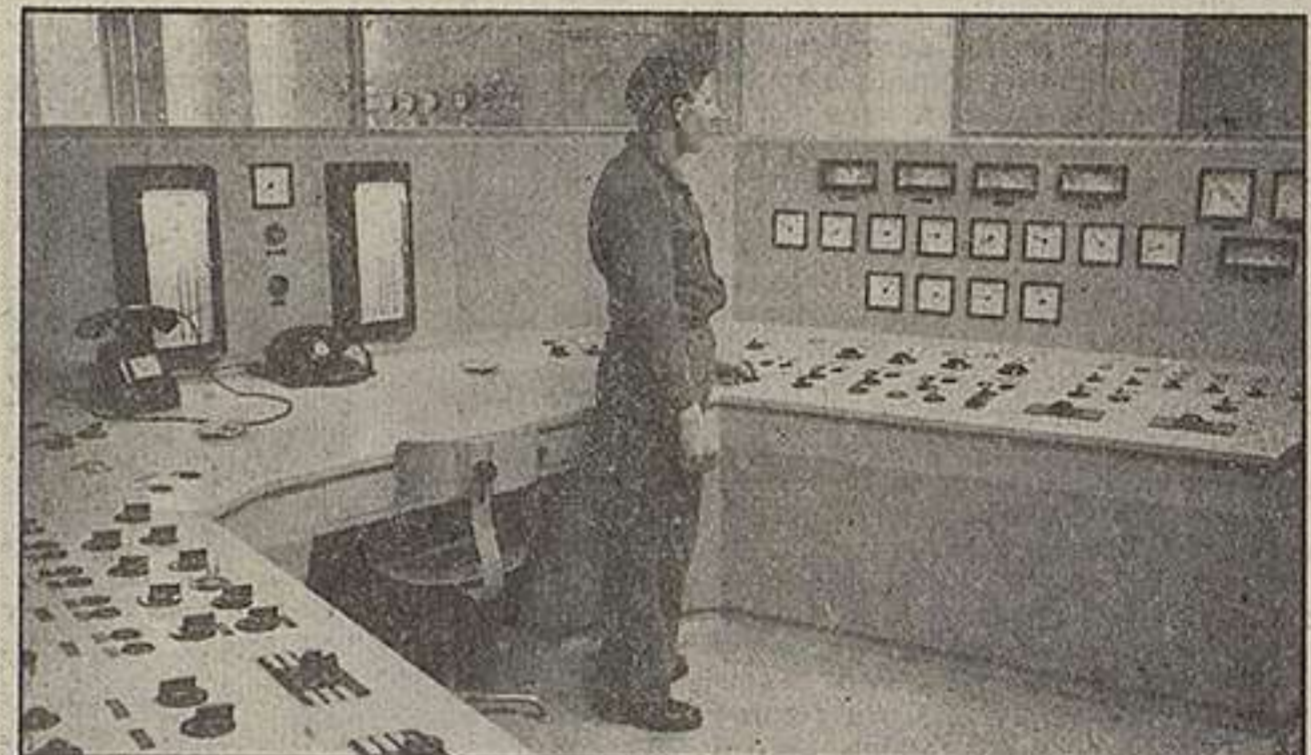
Max Syfrig.

TOUT EST CONSOMÉ



ARRIVÉE ET TRANSPORT DANS LE FOUR ▲

▼ POSTE DE COMMANDE ET CONTRÔLE DU FOUR



SALLE DES MACHINES ▲



▼ AVANT ▲



Ci-dessus: photo Vuillemin et Dorsaz. Autres photos: « Tribune ».

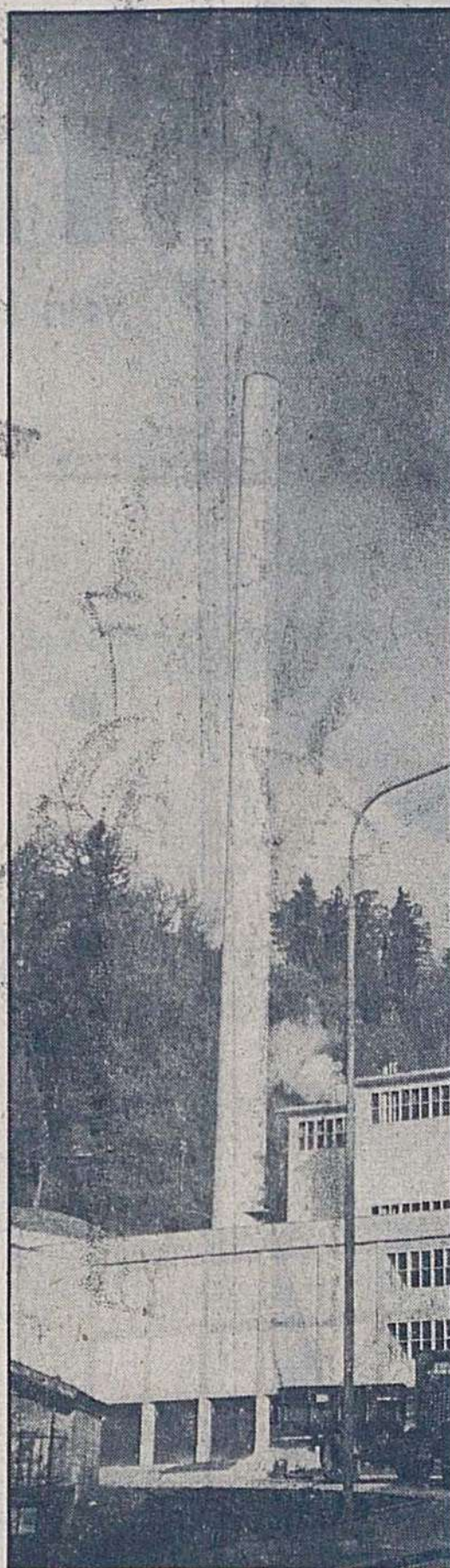
Caractéristiques techniques

- DEUX FOURS DE ROLL N° 100, capacité d'incinération 100 tonnes d'ordures par 24 heures en marche normale, hauteur des fours: 17 mètres, ossature métallique avec revêtement en briques réfractaires d'une épaisseur de 75 à 40 centimètres,
- DEUX CHAUDIÈRES, construction S.L.M. Surface de chauffe 550 m², surchauffe 65 m², capacité: 10 tonnes de vapeur à l'heure à une température de 250° et une pression de 20 kg/cm².
- DÉPOUSSIÉRAGE: filtre bicaméral électrostatique travaillant sous une tension de 30 000 à 50 000 volts.
- CHEMINÉE: ossature en béton armé, revêtement intérieur en briques réfractaires; hauteur: 80 m.; diamètre à la base: 3 m. 50; au sommet: 2 m. 50.

Un filtre spécial supprimera les « brûchons » de l'usine d'incinération

Notre usine lausannoise d'incinération des ordures ménagères fait, on le sait, l'admiration générale et des délégations de municipalités étrangères ne manquent pas de faire le voyage (même par avion spécial) tout exprès pour venir la visiter. Les habitants des quartiers voisins pourtant, particulièrement ceux de La Sallaz et du Bugnon, se plaignent amèrement des cendres que la haute cheminée distribue à tous les vents et qui viennent noircir les lessives des ménagères et recouvrir les balcons d'une suie désagréable. Les spécialistes de l'usine n'en ont plus dormi, depuis trois ans, en se demandant comment éviter ces « brûchons » de papiers carbonisés, trop légers pour être retenus avec les autres cendres qui sortent des fours.

La solution vient pourtant d'être trouvée, grâce à un filtre spécial, installé à la sortie d'un des deux fours à titre expérimental. Les bons résultats obtenus ont engagé à en installer également un sur le deuxième four, ce qui est, ces jours, en train d'être fait. Que les lecteurs, habitant les quartiers voisins de l'usine, qui nous ont écrit, se rassurent donc : ils vont être délivrés de cette suie maudite et pourront, cet été, lorsque le temps sera beau, manger en toute tranquillité sur leur balcon, sans crainte de trouver des « brûchons » dans leur salade.



L'usine d'incinération des ordures ménagères ne satisfait pas tout le monde

Nous avons reçu la lettre d'un lecteur qui nous fait part des ennuis que l'usine d'incinération des ordures ménagères, au Vallon, ne manque pas de causer aux habitants du quartier. Ce n'est certes pas nouveau; mais on peut s'étonner qu'après tant d'années d'exploitation on ne soit pas encore parvenu à trouver un système qui supprime ces inconvénients:

A différentes reprises vous avez fait paraître dans votre journal des articles concernant les visites de plusieurs municipalités et même de commissions étrangères au sujet de l'usine d'incinération des ordures ménagères de la ville de Lausanne.

Toutes ces personnalités ont été unanimes à reconnaître que ces installations sont un modèle du genre.

Or il est un fait que vous ignorez certainement: la fumée transporte une quantité de petits « bruchons » noirs qui se déposent sur le linge que l'on vient d'étendre ou s'infiltrent par les fenêtres ou portes ouvertes.

J'habite au Signal et tous mes voisins se plaignent également. Je ne sais pas si tous les quartiers subissent les mêmes inconvénients?

J'ai eu l'occasion de signer une pétition à ce sujet et je sais que des réclamations ont été faites auprès du Service d'hygiène.



Photo FAL

240 000 m³ d'ordures en une année!

L'usine d'incinération fait parler d'elle, d'aucuns estimant que la fumée qui se dégage de sa haute cheminée est malsaine et trouble le quartier.

L'usine toutefois a traité en 1963 50 000 tonnes de déchets divers représentant un volume d'environ 240 000 m³. La production d'énergie livrée à la centrale thermique de Pierre-de-Plan a été de 58 271 tonnes de vapeur, soit environ 33 milliards de calories. Les résidus de mâchefer et de cendres ont été de 17 207 tonnes. Il est bon de relever que 26 322 tonnes de matières premières proviennent du ramassage des ordures ménagères de la ville. 375 tonnes sont des dé-

chets provenant des divers services de la commune, 15 237 tonnes proviennent d'autres communes, ce qui représente une augmentation des matériaux d'emballage, légumes, fruits avariés, etc.

Trois nouvelles communes ont mené leurs ordures à l'usine: Corseaux, Corsier et Chavannes, ce qui porte leur nombre à 27.

Le nombre des visiteurs de l'usine reste élevé, en particulier ceux provenant de l'étranger, principalement d'Allemagne, d'Italie et du Japon.

On utilise pour enlever les ordures 15 camions qui ont parcouru 113 782 kilomètres et ont été utilisés pendant 20 278 heures.

Cette nuit à Lausanne SOUVENIRS EN FUMÉE...



Lausanne a perdu la plupart de ses richesses, cette nuit, dans un violent incendie qui a anéanti lits, meubles, habits et autres objets précieux qu'elle avait abandonnés à une vaste action de nettoyage de caves et des greniers. Fort heureusement, les nuit précédentes, une foule de brocanteurs (patentés ou non) avaient allégés d'une bonne partie de leurs trésors les tas de débris qui s'étaient amoncelés sur les trottoirs du chef-lieu.

C'est vers deux heures du matin que le sinistre a éclaté, aux gadoues du Moulin-Creux, dans le vallon du Flon. Près de 500 camions d'objets usagés, dont des fûts de benzine, y avaient été déversés et fournirent un aliment idéal à l'extension du feu.

Les pompiers du PPS, immédiatement sur place avec une motopompe sur laquelle furent branchées deux conduites, s'efforcèrent d'éviter que le brasier ne s'étende aux bois environnants, d'autant plus qu'une bise violente soufflait à ce moment-là.

Au début de la matinée, les gadoues brûlaient encore. On

ignore les causes de l'incendie — il s'en produit fréquemment en de pareils endroits — mais certains habitants du quartier affirmaient avoir entendu une explosion au moment où il s'est déclaré.

Mais qu'en est-il de l'enlèvement des ordures ménagères deux fois par semaine dans le chef-lieu vaudois? La direction des travaux s'explique.

VOTRE SANTÉ

est primordiale. C'est pourquoi les radicaux ont uni leurs forces afin que Lausanne combatte la pollution de l'air et de l'eau. Afin que Lausanne construise une usine d'incinération des ordures et une usine d'épuration des eaux. Afin que Lausanne, demain, construise une seconde usine d'incinération.

Parce que VOTRE SANTÉ EST VRAIMENT PRIMORDIALE, appuyez ceux qui veulent la préserver, votez donc

RADICAL

PRDL, J.-P. Delamuraz

Ofa.60.703.018

L'usine d'incinération de Lausanne : un scandale?

Lettres et coups de téléphone se sont succédé à la rédaction de « Tribune-Dimanche », concernant l'affaire de l'usine d'incinération de Lausanne. Des centaines de personnes sont incommodées au point de tomber malade, ne peuvent sortir leur linge ou simplement ouvrir leurs fenêtres à certaines heures.

Il est évident que nous ne nous contenterons pas de publier ici les réactions du public. Nous allons ouvrir une enquête, qui sera publiée dans les colonnes de « SOS-survie ».

Un grand merci de nous donner l'occasion de dire notre opinion, car il semble que nos réclamations justifiées le sont toujours en pure perte. Comment, à une époque où l'on ne parle que de progrès social ou autre, et surtout d'hygiène, des gens intelligents ont pu décider de construire en pleine ville de Lausanne une usine d'incinération? Cela est incompréhensible, car jour et nuit s'élève dans le ciel une infecte fumée grisâtre, qui charrie une foule de débris malpropres, et malsains. Ceux-ci se déposent loin à la ronde, sur les habitations, entrant par portes et fenêtres. Il n'est plus question d'aérer la literie, celle-ci se recouvrant de bruchons noircis. Quant aux lessives, n'en parlons pas !.. Si on les étend dehors, on y trouve des traces noi-

râtres; si on les étend au « gale-tas », c'est avec les fenêtres bien fermées.

Que dire de l'extérieur des maisons? Façades et fenêtres, balcons,

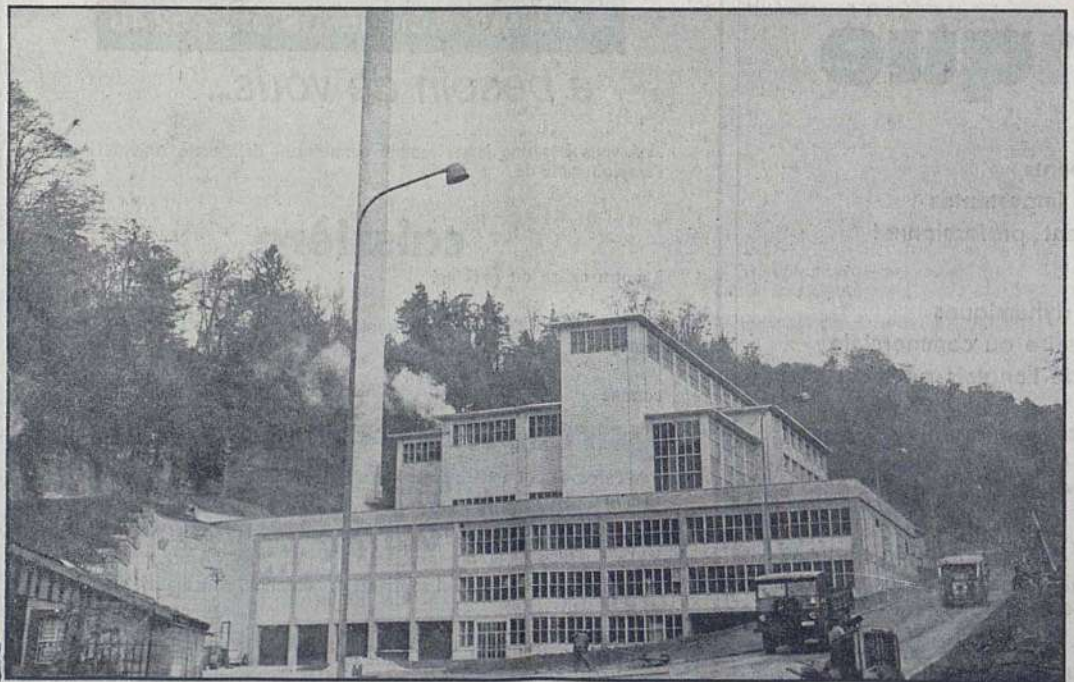
balustrades, toits, se recouvrent d'une infecte couche noire, et grasse. Les jardins n'échappent pas à cette pollution.

Il n'y a pas un seul habitant de

ce quartier du Signal, et de Bellevaux, qui n'ait pas à se plaindre de cet état de chose.

Avec ma parfaite considération.

Lettre collective.



L'usine d'incinération de Lausanne : un grave problème. (Tlm-a)

Usine d'incinération des ordures

La Municipalité de Lausanne explique

Votre journal a parlé, dimanche 15 février, de « l'affaire de l'usine d'incinération de Lausanne », laquelle, dites-vous, est un « grave problème ». Vous avez affirmé que « des centaines de personnes sont incommodées au point de tomber malades ». Vous avez fait état de lettres et de coups de téléphone alarmés. Vous avez publié une « lettre collective » attribuant à cette usine une série accablante de méfaits, dont celui de polluer l'air du Signal et de Bellevaux.

Les appréciations que vous avez ainsi livrées au public sont telles que je vous prie de publier in extenso les éléments que j'ai l'honneur de communiquer ici :

Du principe de l'usine d'incinération des ordures

Le principe de déverser des gadoues dans une simple décharge à ciel ouvert constitue une atteinte intolérable à la santé publique dès lors que le volume de ces gadoues est important et que la décharge se trouve à proximité d'un centre habité.

Aussi le Conseil communal de Lausanne prit-il la seule décision qu'il était réellement possible de prendre lorsqu'il décida de doter notre ville d'une usine d'incinération des ordures ménagères.

Dite usine fut mise en service le 6 octobre 1958.

De 1958 à 1961

Des mesures précises furent opérées en 1959 par le Laboratoire fédéral d'essais des matériaux de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, quant à la qualité de l'air à la sortie des cheminées de l'usine d'incinération. Elles révélèrent une quantité maxima de 0,15 gramme de cendres « volatiles » —

j'insiste sur l'adjectif — par mètre cube d'air, alors que les normes en usage en Allemagne, par exemple, toléraient jusqu'à 0,30 gramme sans atteinte ni à la santé publique ni au confort des habitations voisines.

Cependant, parvinrent à la direction des travaux des plaintes selon lesquelles l'air du Vallon était « lourd de bruchons », « empesté », « poisseux » — je cite ici les termes des lettres consultées au dossier des années 1959 et 1960.

En janvier 1961, l'autorité municipale décidait de commander un tamis tournant captant les bruchons. Ce tamis commença de fonctionner en mai 1961, réduisant des trois quarts le volume des plaintes, remarques et invectives concernant l'air du quartier.

De 1962 à aujourd'hui

Le tamis tournant, à entendre quelques vigoureux protestataires, était encore insuffisant.

Sensible à leurs remarques, la direction des travaux se mit une nouvelle fois à la tâche, afin de perfectionner encore le système de purification des fumées crachées par l'usine. Elle aboutit à l'invention d'un troisième électrofiltre dont l'acquisition fut décidée par le conseil communal au prix de 1,2 million de francs.

Ce filtre fut mis en service au début de 1966. Du coup, les critiques cessèrent quasi totalement.

Quatre appréciations

Les faits étant exposés, j'entends livrer quatre remarques à la méditation de vos lecteurs.

① Tout d'abord, il faut savoir que les contrôles du service communal d'hygiène révèlent que l'atmosphère a la même qualité à proximité de l'usine qu'ailleurs et que les mesures du Labo-

ratoire fédéral d'essais des matériaux trahissent une teneur en cendres volatiles de 0,04 gramme par mètre cube, quatre fois moins qu'il y a dix ans. Ainsi puis-je affirmer que l'usine d'incinération des ordures ménagères de Lausanne, tout en permettant d'arrêter la pratique malsaine du déversement des gadoues à ciel ouvert, n'altère pas l'air du quartier environnant ni, à plus forte raison, l'air lausannois en général.

② Ensuite, je signale à vos lecteurs que Lausanne est la seule ville suisse à avoir mis tant de soins et consacré tant d'argent à perfectionner le système d'épuration de l'usine d'incinération.

③ Surtout, je tiens à dire que s'il peut y avoir, à Lausanne, des bruchons dans l'air, ils ne proviennent pas de l'usine d'incinération. Or, c'est cette dernière que certains de nos concitoyens ont pris l'habitude d'incriminer. Deux exemples l'illustrent. Il est parvenu un jour à la direction des travaux la plainte d'une Lausannoise selon laquelle son linge étendu avait été souillé par les fumées de l'usine ; sachez simplement que cette dame habitait... à Ouchy et que, ce jour-là, le vent soufflait du sud au nord à 15 km/h. ! Un autre jour surgit au Vallon un habitant de La Sallaz brandissant une boîte de bruchons gras ; il fut aisé de lui montrer que le type d'incinération pratiqué à l'usine rend rigoureusement impossible l'émission de bruchons gras et que si, par hypothèse, nous mettions tous les filtres hors service, les bruchons qui s'échapperaient de la cheminée seraient absolument secs et ne pourraient en rien maculer le linge, fût-il à l'étendage. En résumé, l'origine des bruchons ou de fumées malsaines doit être cherchée, aujourd'hui, ailleurs qu'à l'usine d'incinération des ordures ménagères.

④ Enfin, j'insiste sur le fait que l'usine d'incinération fournit à Pierre-de-Plan les calories nécessaires au chauffage à distance, contribution essentielle, comme votre journal le dit lui-même, à la lutte contre la pollution de l'air. Et puisque je parle de l'usine thermique de Pierre-de-Plan, en exploitation depuis 1932, je tiens à dire que les fumées y sont aussi contrôlées en permanence afin d'éviter toute pollution atmosphérique préjudiciable au quartier.

Le conseiller municipal
directeur des travaux

Jean-Pascal Delamuraz

Usine d'incinération : d'où viennent les bruchons ?

Permettez-moi de répondre à votre lettre parue dans la « Tribune de Lausanne » du dimanche 1er mars, sous la rubrique « L'important c'est la rose ».

Je ne mettrai nullement en doute le fait que l'usine d'incinération de Lausanne ait été l'objet des soins les plus rigoureux et des contrôles les plus sévères quant à l'épuration des gaz de combustion des ordures, gaz hautement toxiques et qu'on ne saurait tolérer qu'en très faibles quantités dans l'atmosphère.

Mais les bruchons incriminés existent bel et bien, qu'ils soient gras ou non ; plusieurs de mes amis habitant ce

quartier se plaignent de recevoir un nombre anormal de bruchons.

Puisqu'ils ne proviennent pas de l'usine d'incinération, ne pourrait-on charger le Service d'hygiène de la ville de Lausanne de trouver d'où ils proviennent ? Cette polémique autour de l'usine d'incinération pourrait ainsi prendre fin.

En espérant que cette solution soit réalisable, et qu'elle permettra de découvrir le ou les coupables, je vous prie, Monsieur, de recevoir mes salutations distinguées.

Françoise Benjamin.

Monsieur le Rédacteur...

DES MILLIONS ET DES BRUCHONS

Dans quelques années, la Blécherette sera en pleine ville. Or on veut y construire une usine d'incinération et une centrale thermique énormes. Le slogan — sans véritable argument — est la lutte contre la pollution. L'usine d'incinération ne sera pas gênante, nous dit-on, avec une cheminée de 90 m. A l'usine du Vallon, des dépenses imprévues à l'origine (par exemple un filtre d'un million de francs) ont permis de supprimer les bruchons qui gênaient le quartier au début. Ceux des soussignés qui vivent dans ce quartier ou le connaissent peuvent certifier que cela n'est pas vrai, qu'on ne peut souvent pas y suspendre sa lessive, qu'on n'ose pas pratiquement toucher une voiture parquée au quartier du Vallon, que la nourriture même est parfois agrémentée de bruchons peu appétissants ! Quant aux gaz polluants (SO₂), les partisans même du projet reconnaissent que les valeurs limites seront parfois dépassées dans le voisinage du complexe prévu à la Blécherette.

Les dépenses, elles, sont purement et simplement folles : plus de cent millions de francs. Certes, les dépenses seront échelonnées, mais quelle sera l'augmentation, au cours des années ? Ce

ne serait pas la première fois que les dépenses prévues doubleraient au moins en cours de réalisation. Les dépenses immédiates préconisées dépassent déjà 18 millions de francs, outre les frais de terrassement et de fondation qui suivront sous peu.

Ces dépenses sont parfaitement contraires à la volonté bien fondée du Conseil fédéral de juguler l'inflation dont nous souffrons tous. Seules les dépenses absolument nécessaires se justifient.

Combien de logements ne pourrait-on pas subventionner avec ces cent millions !

J.-M. Candaux, Lausanne.
(suivent six autres signatures)

UN AFFRONT POUR UN CHŒUR

Ayant assisté au concert donné mardi 29 juin au Théâtre Municipal par le Chœur de l'Université de Delaware, dans le cadre des « étés lausannois », j'aimerais vous dire à quel point je suis écœuré qu'une ville comme Lausanne ne puisse pas réunir plus de 70 spectateurs pour un concert (gratuit) d'une telle qualité.

Et lorsque votre critique du 30 juin — par ailleurs excellente — termine en disant, je cite : « le University of Delaware Concert Choir mériterait de

faire l'objet d'une invitation à revenir à Lausanne », je réponds par la question suivante : « N'est-ce pas plutôt à nous Lausannois de mériter leur visite ? » Car il y avait de quoi être mal à l'aise et peu fier d'être Lausannois, mardi soir, face à ces jeunes gens ! 21 personnes au parterre, 43 au balcon : un affront !

Aussi n'est-il pas possible de mieux informer le public lausannois ? Selon les propres termes du présentateur de mardi, les journaux ne daignent même plus faire paraître les annonces qui leur sont transmises par les responsables de ces spectacles. D'autre part mardi après-midi, je n'ai pu obtenir une information ni aux renseignements des téléphones (No 11), ni à la police municipale. Le concert ne figurait même pas dans le memento du jour. Seul l'Office du tourisme (ADIL) a pu me renseigner.

Alors, Messieurs les journalistes, un petit effort ! J'espère que les Lausannois vous en sauront gré et réserveront à des visiteurs aussi remarquables un accueil digne de notre ville.

Jean-Pierre Estoppey,
Lausanne.

► Le 10 juin — quelques jours avant le concert — la FAL lui avait consacré un article d'avant-première illustré. Ceci quant au rôle de la presse locale !

Ecrivez à : Rédaction de la « Feuille d'Avis de Lausanne », 33, av. de la Gare, 1003 Lausanne

CONTRE LES USINES À NOIRCIR LES VILLES

J'habite la route du Pavement, un endroit encore à peu près tranquille et salubre, mais je dois constater une chose très désagréable, je dirais même presque ignoble pour un quartier périphérique très proche du centre de la ville. Pour ceux qui n'en auraient pas la certitude, ils n'ont qu'à venir parquer leur voiture une nuit dans cette rue. L'hiver dernier, notamment, l'on pouvait laver sa voiture le soir et la parquer dans cette rue, le

lendemain matin elle était noire de poussière qui, à n'en pas douter, venait de la cheminée de l'usine actuelle du Vallon.

Or, je ne comprends pas que l'on puisse implanter une nouvelle usine à la Blécherette, à proximité d'habitations qui vont recevoir les détritiques d'une telle cheminée, car il est bien clair que si les voitures se couvrent de cette poussière, les habitations ne sont pas épargnées et l'intérieur des appartements non plus, à moins d'être condamné à fermer portes et fenêtres hermétiquement.

Je comprends aisément et j'approuve les autorités de la commune du Mont qui s'opposent à l'implantation d'une telle usine à proximité de chez eux ; je pense pour ma part, que ces braves gens du Mont ont compris le sens de la protection de la nature, de l'homme et de son environnement.

Il y a certainement un endroit plus propice à la construction d'une telle usine, ou a-t-on vraiment l'intention de renouveler l'erreur commise en construisant au Vallon qui se trouve au centre de la périphérie de Lausanne.

Vaut-il la peine de chasser les industries de la ville, et d'autre part, d'y installer des usines à pollution et à noircir ?

A. Dafflon, Lausanne.

LA FUTURE USINE DE LA BLÉCHERETTE : AUCUN DANGER

► A propos d'une lettre d'un lecteur protestant contre le projet d'une nouvelle usine d'incinération des ordures à la Blécherette.

La démocratie impliquant information et dialogue, je suis heureux que le projet de construction, à la Blécherette, d'une usine d'incinération des ordures et d'une centrale thermique de chauffage à distance passionne l'opinion. C'est bien volontiers que je prends la plume dans vos colonnes pour répondre cette fois-ci à M. A. Dafflon qui s'en prend aux « usines à noircir les villes ».

Que M. Dafflon sache :

a) que les chauffages domestiques sont fautifs de 50 % de la pollution de l'air, 25 % étant imputables aux moteurs à explosion et les 25 % restant provenant des activités artisanales et industrielles ; nous luttons, à la Blécherette précisément, contre cette pollution en installant une centrale thermique pour le chauffage à distance, solution reconnue universellement comme la moins polluante et la moins nuisante ;

b) que je regrette vivement que lorsque M. Dafflon, l'hiver dernier, a découvert des poussières sur sa voiture parkée au Pavement, il n'ait pas pris la peine de nous en informer immédiatement car il est décidément trop facile d'imputer à faute l'usine du Vallon alors qu'il y a des milliers de foyers domestiques en notre ville ;

c) que la situation géographique de la Blécherette est fondamentalement différente de la situation géographique du Vallon et que c'est en fonction de celle-ci que l'emplacement de la Blécherette a été retenu ; nous joignons en annexe à la présente lettre un exemplaire du préavis municipal et, surtout, un rapport de l'Institut suisse de météorologie de Payerne qui, en 42 pages, renseigneront abondamment M. Dafflon sur l'ensemble du problème ;

d) que s'il peut y avoir, ici ou là, une retombée de légers bruchons de l'usine du Vallon cela ne sera pas le cas à la

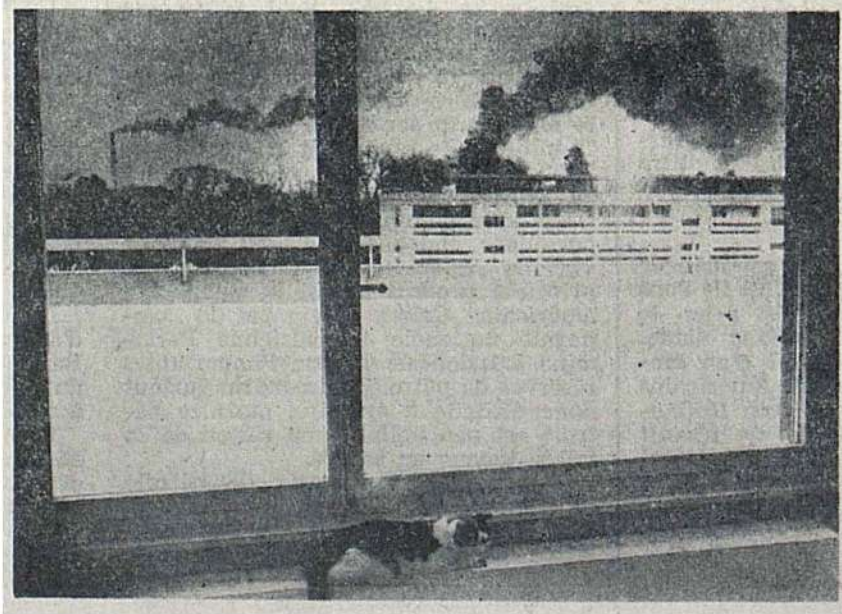
Blécherette — pour les raisons que nous venons de résumer — et, surtout, cela n'est en aucun moment dangereux, d'aucune manière.

S'il y a un magistrat sensible au problème de l'environnement c'est bien moi ; je crois en avoir donné de multiples preuves. Je n'aurais pas engagé la Municipalité ni le Conseil communal de Lausanne, unanimes, à soutenir le projet si je pouvais avoir le moindre doute quant à la protection des habitants actuels et futurs de toute la région de la Blécherette et du Mont.

Que les voisins immédiats de cette usine préfèrent que les lieux restent en l'état ou abritent un jardin botanique, cela est parfaitement compréhensible. Mais que l'objectivité, de grâce, accorde un peu plus de poids à l'avis des spécialistes, des hommes de l'exécutif puis des parlementaires qui ont étudié la question un peu plus longuement que les protestataires d'occasion.

Le débat, de toute façon, n'est pas clos.

Jean-Pascal Delamuraz,
conseiller municipal,
directeur des Travaux.



Non, ni Hambourg, ni Rotterdam ! Lausanne, vue du parc de la Rouvraie. Un nom qui chante, mais un quartier qui déchanté. — (Photo tlm)

Pas de fumée sans feu... On s'en lave toujours les mains

Le saviez-vous ? Il neige tous les jours sur Lausanne, même en été. Quand je pense que les stations d'hiver, ces temps-ci, tirent au mince ! Seulement voilà. Cette neige n'est pas destinée, par les grâces du ciel, aux skieurs et aux lugeurs. Ni cristaux scintillants, ni étoiles de rêve. Des bruchons tout noirs, légers et silencieux, qui jouent les filles de l'air, à l'année, sur la tête et dans le nez des citadins.

Pas de miracle sous le soleil,

bien sûr. Car les édiles de cette ville, on le sait, ont toujours été prévoyants et perspicaces. Leur adage ? Une Lapalissade. Gouverner, c'est prévoir. Ils ont donc prévu, un beau jour, que le romantique Vallon, qui grimpeait en riant vers La Sallaz, ne serait plus une zone de verdure. Ni un refuge pour les amoureux, ni un poumon urbain.

Ils ont donc, d'autorité, planté l'usine d'incinération des ordures ménagères au cœur de la cité. Bravo et merci ! D'autant

plus que la zone des hôpitaux est à deux pas, et que les quartiers de la Rouvraie et de Sauvabelin, par exemple, devaient — selon toute probabilité — rester zone agricole.

Louable intention, à savoir, puisqu'il s'agissait, par définition, de lutter contre la pollution.

Les bonnes idées, souvent, partent en fumée. Mais alors là...

On s'en lave toujours les mains.
Claude Ruchet

NETTE POLLUTION MERCURIELLE AUTOUR DE L'USINE D'INCINÉRATION DU VALLON

« Signalons que le feuillage des arbres et des arbustes des environs de l'usine d'incinération des ordures ménagères du Vallon, à Lausanne, était nettement pollué par du mercure ».

Cette petite phrase, signée J.-P. Quinche, section de chimie de la Station fédérale de recherches agronomiques de Changins, et publié l'autre jour par la presse, a fait trembler l'Hôtel-de-Ville lausannois sur ses augustes fondations.

Diab!e, au train où parfois s'alarme les électora!s...

Les faits, d'abord. Dans le cadre d'une étude visant à doser le mercure « dans les végétaux de Suisse romande », une équipe de chercheurs de Changins a prélevé cinq échantillons dans une zone de 660 mètres de rayon, périphérique à l'usine du Vallon. L'analyse de feuilles séchées de certains végétaux, prélevés en octobre dernier, y révèle un taux

L'heure des remèdes

de 1,01 ppm (partie par million) de mercure.

C'est beaucoup plus que la moyenne de 0,071 ppm (quatorze fois moins) calculée sur des échantillons de végétaux prélevés au domaine des stations fédérales de Pully, dans le Jura et le Val de Bagnes. C'est beaucoup plus, aussi, que les 0,21 ppm de mercure décelés dans les feuilles des noisetiers qui bordent l'avenue du Bugnon, à Lausanne, analysées à la même date que les feuillages du Vallon (mais qui contenaient 101 ppm de plomb, quinze à vingt fois plus que la « normale »...).

Alors ?

Alors, une déduction se suggère

d'elle-même : l'incinération des ordures est fauteuse de mercure. Le papier recèle des traces de mercure. les piles des « bip-bip » et des appareils photographiques en contiennent un demi-gramme, ou deux, ou trois, ou dix, comme les thermomètres médicaux, comme les tubes néon. Et tout cela se jette pêle-mêle.

L'heure, pourtant, n'est pas à la catastrophe. Qu'on le sache, aucun horticulteur n'aligne de salades au Vallon. Et — hors les « bruchons »... — l'air n'infecte point encore les poumons autochtones.

Mais l'heure n'est évidemment pas davantage aux haussements d'épaules. Avant de concocter des techniques de captage du mercure à la cheminée d'évacuation (par précipitation, etc.), qui n'existent pas encore, la nécessité de systématiser le tri des déchets s'impose. Certaines entreprises, qui savent que le mercure coûte près de 70 francs la livre, récupèrent piles ou thermomètres.

Pourquoi la population les mêle-t-elle encore aux pelures d'orange ?

Christophe Gallaz

CHAMPIGNONS ET MERCURE

Triste record pour Lausanne

La Station fédérale de recherches agronomiques de Changins-Nyon a entrepris en 1975 une enquête sur la pollution mercurielle des champignons de la Suisse romande, dont elle a publié les résultats en 1976 dans la presse spécialisée. Il ressort du dosage du mercure dans 191 échantillons appartenant à 80 espèces que les genres les plus contaminés sont l'agaric et le lycoperdon (vesse de loup) et que la région la plus touchée est celle de Lausanne.

La récolte et l'analyse des champignons ont montré que les endroits les moins pollués sont les Alpes et le Jura. Des champignons plus « riches » en mercure ont été trouvés dans des forêts des zones agricoles. La contamination de la zone d'industrie chimique de Monthey a été mise en évidence par les dosages du mercure dans des agarics champêtres et des coprins chevelus, l'échantillon le plus pollué provenant cependant du voisinage immédiat de la décharge publique d'ordures (12,7 ppm hg-ms, c'est-à-dire milligrammes de mercure par kilo de matière sèche).

Mais on souligne surtout la pollution mercurielle considérable de la plupart des champignons récoltés sur le territoire de la ville de Lausanne et de ses environs (Sauvabelin) : 33,6 ppm hg-ms dans un agaric champêtre, 17,9 dans un agaric jaunissant, 12 dans un agaric des bois, 13,2 dans une amanite vineuse, 10,7 dans une amanite pomme de pin, 11 dans une vesse de loup perlée.

Cette contamination des champignons lausannois peut être attribuée aux retombées de mercure provenant de l'usine d'incinération d'ordures ménagères du Vallon, du four d'incinération des boues de la station d'épuration des eaux usées de Vidy, des gaz d'échappement des véhicules à moteur et des fumées des chauffages à mazout. — (ats)

Verdure et ordure

Je ne voudrais en aucun cas m'opposer aux projets prévus ; ils couronnent en effet les efforts de l'Association du Vieux-Lausanne et de tous les Amis de la Cité.

Toutefois ce projet d'aménagement de l'Hermitage ainsi que toute l'énergie consacrée depuis de nombreuses années à la restauration et au repeuplement de la Cité me paraissent compromis par la présence de l'usine d'incinération des ordures ménagères du Vallon et par les normes, extrêmement peu rigoureuses, qui règlent son fonctionnement.

En effet, à quoi bon restaurer et conserver des immeubles, alors que les cendres et les poussières d'incinération des ordures ne cessent de les dégrader ? A quoi bon maintenir des zones vertes, alors que dès le mois d'août les feuilles des arbres, mangées par la pollution atmosphérique, sont réduites à l'état de squelettes ? A quoi bon peupler cette partie de la ville si les déchets de combustion et les odeurs nauséabondes viennent troubler la vie quotidienne et surtout le sommeil des habitants (c'est en effet de nuit que les ordures les plus malodorantes sont brûlées) ?

Si l'Association du Vieux-Lausanne constitue bien un partenaire écouté de la Municipalité — la part qu'elle prend aux décisions concernant l'Hermitage tend à le prouver — pourquoi n'exige-t-elle pas que nos autorités communales contrôlent de plus près le fonctionnement de l'usine d'incinération du Vallon, afin que celle-ci ne compromette pas les efforts de tous ceux qui cherchent à redonner vie à la Cité ?

Nelly Malherbe, Lausanne

FÊTE DE QUARTIER À LA BARRE

Il y avait fête, vendredi soir, à la Barre. Beaucoup de Lausannois ignorent jusqu'à l'existence de ce quartier populaire, l'un des derniers de la ville de Lausanne, pris entre le Château, la Riponne et l'usine d'incinération. Fortement pollué par la fumée et les émanations toxiques de l'usine, le quartier est peuplé d'étudiants, de travailleurs émigrés, de personnes âgées qui vivent parfois, pour certaines, depuis 70 ans dans le même immeuble. On croise

chaque jour, près des vieux bistrotts d'habitues, des boutiques de fripes et d'artisanat, des clochards hébergés par l'Armée du Salut.

Depuis deux semaines, quelques habitants de la Barre se retrouvent régulièrement. Ils cherchent ensemble les moyens d'animer le quartier, y développer la solidarité, l'entraide sociale.

Première initiative, la fête de l'autre soir, la chaussée livrée aux gosses, les crêpes et les saucisses à gogo, le concours de mangeur de spaghettis, les grandes tables qui invitaient aux rencontres. Des dizaines d'habitants ont signé une pétition qui demande à la Municipalité des places de stationnement blanches alentour. Après ce premier pas, le comité des habitants du quartier ont organisé un contrôle des loyers, vérifié que les propriétaires répercutent la baisse des taux hypothécaires sur les loyers. Ils vont aussi organiser une entraide au bénéfice des personnes âgées, enfin et surtout accueillir les idées et demandes des gens de la Barre. — (cp)

Nous lançons un SOS

C'est un véritable SOS que nous lançons au sujet des retombées de cendres et de « bruchons » provenant de l'usine d'incinération des ordures lausannoises. Ces débris qui « crissent » sous les pas se multiplient par ces jours brumeux, et recouvrent les légumes, les fleurs, les balcons, les meubles de jardin, les rebords des fenêtres, les autos, etc. Le linge frais étendu dehors se couvre de débris noirs et si la précaution de souffler dessus n'est pas prise, gare aux vilaines taches noires ! Quant aux galetas, impossible d'y laisser une fenêtre ouverte. Il a fallu dépenser une somme importante pour le doubler avec de la laine de verre, car ces débris passant entre les tuiles le recouvraient entièrement.

Les quartiers de la Rouvraie, du Signal, de Bellevaux, deviennent de plus en plus insalubres, car leurs habitants respirent ces débris jour et nuit ; ces derniers sont très légers, et volent partout. Nous en concluons que la cheminée de ladite usine n'a pas de filtre suffisant, et qu'une pareille usine ne devrait jamais être construite en pleine ville, sans parler des centres hospitaliers à proximité. Quel non sens !

Mme G. Aeschlimann,
Lausanne

Lausanne s'apprête à nettoyer les fumées toxiques du Vallon

Les habitants de Lausanne connaissent bien les difficultés de l'usine du Vallon (incinération des ordures ménagères). La cheminée déverse des bruchons — des minuscules débris de papier partiellement brûlés — dont les gens du quartier se plaignent. L'installation d'un filtre électrostatique supplémentaire, en 1965, n'a pas supprimé entièrement le problème. C'est pourquoi les autorités compétentes s'apprêtent maintenant à compléter l'installation existante par un dispositif de lavage des fumées. Le préavis officiel sera publié dans quelques jours. Mais d'ores et déjà, des questions se posent sur les critères qui ont présidé à l'élaboration du projet.

Les usines d'incinération ont été présentées à l'origine comme la panacée en matière d'élimination des ordures. Par la suite, elles se sont révélées être des sources notables de pollution atmosphérique. Les déchets urbains sont des mélanges où l'on trouve les matériaux les plus divers. En brûlant, ils dégagent une grande variété de produits.

Métaux, goudrons, dioxines

Les bruchons ne constituent qu'une partie de ces émanations. Ils attirent l'attention parce qu'ils se voient. Mais les fumées d'incinération contiennent beaucoup d'autres substances, la plupart invisibles ou peu apparentes, mais souvent toxiques. Il s'agit principalement de composés chlorés et fluorés. Mais on s'inquiète aussi de plus en plus des rejets de métaux lourds, tels que le plomb, le mercure et le cadmium. Enfin, les produits de combustion des ordures contiennent une multitude de composés organiques — des goudrons, des produits de pyrolyse ou de réactions secon-



J-Jacques Daetwyler

naires; on y trouve même des traces de dioxines, notamment du TCDD, dont personne n'ignore plus les effets redoutables depuis l'accident de Seveso.

A l'heure actuelle, les usines d'incinération des ordures ne sont pas toujours équipées de systèmes d'épuration des fumées correspondant à l'état le plus avancé de la technique. A l'usine du Vallon, par exemple, même l'élimination des poussières laisse à désirer: des mesures effectuées en janvier 1978 mettent en évidence un rejet moyen cinq fois supérieur à la norme fédérale de 1972. Or le filtrage des poussières ne répond pas à un simple idéal de propreté: sans même parler de la toxicité qu'elles présentent parfois en elles-mêmes, les particules de poussière servent en effet de supports et de

véhicules à de nombreux polluants qui se fixent à leur surface ou se combinent chimiquement avec elles. L'effet nocif de ces polluants pour des organismes vivants peut en être prolongé et intensifié.

Essai pilote concluant

Ces différents problèmes de pollution atmosphérique, plus sérieux que l'émission de bruchons, ont sans doute motivé aussi les autorités lausannoises. Comment, exactement, se présente leur projet? Pour l'instant, la Municipalité garde le silence. La direction de l'usine nous renvoie au chef de service. « Je ne suis pas autorisé à en parler, répond ce dernier; adressez-vous au directeur des Travaux publics. » Mais celui-ci est inflexible: attendez le préavis qui sera publié dans une quinzaine de jours.

Après des recherches supplémentaires, nous obtenons quelques renseignements qui ne sont pas sans intérêt. Un essai pilote s'est déroulé il y a déjà deux ans: une partie des gaz émis par les fours d'incinération a été détournée à la sortie des filtres électrostatiques et conduite à travers un système pilote. Celui-ci comprenait une tour de lavage où les fumées progressent de bas en haut à travers un dédale formé de structures en matière plastique; de l'eau ruisselle de haut en bas, à contre-courant des fumées dont elle entraîne une partie des poussières et des gaz toxiques. L'eau retourne, après clarification, à la tour. L'épuration des fumées se poursuit dans un étage de séparation des aérosols où elles subissent un lavage supplémentaire. L'eau qui sort de ce second



L'usine d'incinération des ordures ménagères du Vallon. — 24

dispositif est modérément polluée et peut être rejetée à l'égout. L'essai a duré deux semaines. Dans un rapport, le Laboratoire cantonal constate l'excellence du système. L'efficacité d'épuration dépassait 90% pour les poussières et les métaux, ainsi que pour les chlorures et les fluorures.

Base du choix: test ou prospectus?

Mais n'y a-t-il eu qu'un essai? Il existe en effet différents systèmes d'épuration des fumées. Il va de soi que les autorités compétentes ont exa-

miné plusieurs de ces variantes. De source bien informée, il ressort d'ailleurs que la commune porte un intérêt marqué pour un autre procédé que celui testé dans l'essai mentionné. Cet autre système consomme moins d'énergie. Mais cet avantage ne saurait constituer le seul élément d'appréciation.

Alors, de deux choses l'une. Soit les différents procédés entrant en ligne de compte ont été examinés avec soin égal et ils ont donné lieu à des essais pilotes à l'usine du Vallon; si tel est le cas, le choix est effectué dans les meilleures conditions d'objectivité. Soit de

tels essais n'ont pas eu lieu pour tous les systèmes intervenant à l'étape du choix final; dans cette hypothèse, la comparaison repose sur des bases inégales; et il se pourrait qu'après avoir obtenu, sur le site même, des résultats satisfaisants avec un système, on en choisisse un autre en se fiant aux prospectus du fabricant. Des deux termes de cette alternative, lequel correspond aux faits? Nous le saurons bientôt, lorsque les autorités auront publié leur préavis.

J.-J. D.

LES FUMÉES DE L'USINE DU VALLON

Une solution est en vue

Le capot d'une voiture stationnée à la Rouvraie. dr-Grisel

Dès sa construction en 1958, l'usine d'incinération des ordures ménagères du Vallon à Lausanne a suscité les plus vives protestations. Les fumées toxiques et les dépôts solides que dégagent les fours de combustion vingt-quatre heures sur vingt-quatre incommode de nombreux quartiers du haut de la ville. Le problème n'est donc pas nouveau et notre chroniqueur scientifique en a exposé les données, il y a trois semaines (voir ²⁴ HEURES du 4 février). A l'heure où la Municipalité s'apprête à débattre un projet émanant de la Direction des travaux, il nous a semblé intéressant d'ajouter quelques témoignages à ce dossier qu'on dit en voie de règlement.

« C'est un désastre, monsieur, un véritable Pompéi ! Dans les années soixante déjà, l'Hôpital Nestlé a dû renoncer à faire prendre le soleil à ses malades trop incommodés par les fumées... »

Ce vieil habitant du quartier des Falaises, à l'instar de ses voisins du parc de la Rouvraie ou de Bellevaux, ne supporte plus les « retombées » des cheminées de l'usine du Vallon.

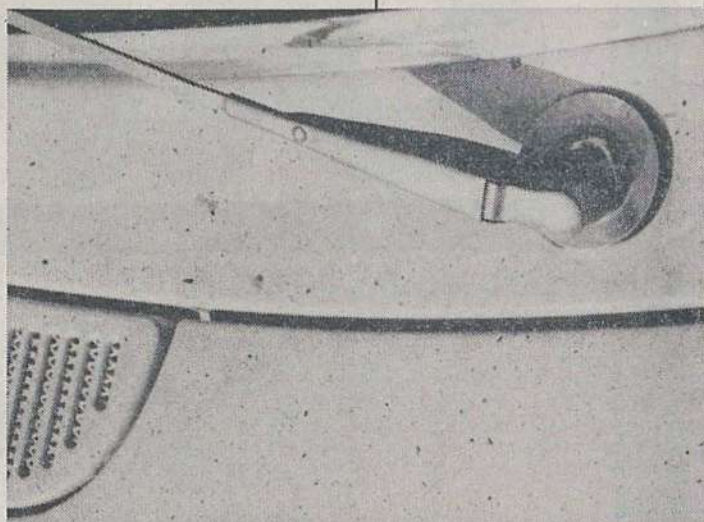
Même par beau temps, il est difficile de ne pas prêter attention aux colonnes de fumée noire qui obscurcissent le ciel. En cas de brouillard, un phénomène de condensation aggrave le phénomène. Une nappe se forme qui peut stagner plusieurs heures. Cette nuisance, si elle n'a pas d'odeur particulière, n'est pourtant pas seulement visuelle. Ces fumées contiennent plusieurs substances toxiques (chlore, plomb, mercure).

Autre inconvénient, beaucoup plus palpable celui-là, les fameux bruchons noirs, hantise des automobilistes et des ménagères. Ces « confettis », résidus des ordures brûlées au Vallon, se déposent notamment sur les façades des bâtiments et les voitures en stationnement. Il suffit souvent de quelques minutes pour que se forme une couche de poussière de plusieurs centimètres. Impossible d'ouvrir les fenêtres sous peine de voir son salon couvert de suie. Pas moyen d'étendre sa lessive à l'extérieur. Nettoyer la carrosserie de sa voiture devient un véritable travail de Sisyphe, l'éternel recommencement...

De La Sallaz au Flon, des Falaises à Bellevaux, fumée, cendres et suies sont le lot

quotidien de centaines de Lausannois. Sur les hauts de la ville on proteste discrètement : les logements confortables du parc de la Rouvraie changent régulièrement de locataires. On ne compte plus les déménagements.

La Municipalité, le Département des travaux et les responsables de l'usine d'incinération sont bien conscients de l'insuffisance du système de filtrage des installations. Jusqu'à présent aucune solution



appropriée n'avait pu être trouvée. Depuis quelque temps cependant, le service d'assainissement de la Ville a élaboré un projet concret qu'il présentera incessamment aux

autorités. Un préavis sera adressé au Conseil communal qui statuera le plus rapidement possible. Mieux vaut tard que jamais. — ²⁴



Le « spectacle », vu du Signal de Sauvabelin, hier à 15 heures.

dr-Grisel

AUX ABORDS DES GRANDES VILLES ET DES INDUSTRIES Omelettes aux champignons... et au mercure



Évitez de récolter des champignons dans les régions urbaines, dans les parcs publics, les zones industrielles et les environs des usines d'incinération. C'est le conseil que lance un spécialiste en chimie des Stations fédérales de recherches agronomiques, à Changins, le Dr J.-P. Quinche. Ses analyses systématiques d'échantillons recueillis en Suisse romande, surtout en Valais et dans le canton de Vaud, lui ont apporté la preuve mathématique et bien concrète que les champignons de nos zones urbaines et industrielles contiennent un taux de mercure très nettement supérieur à la norme. Ses recherches viennent justement d'être couronnées du Prix Environnement décerné depuis huit ans par la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Ces investigations scientifiques, à dire vrai, ne datent pas d'aujourd'hui : elles ont été amorcées en 1973. Elles avaient pour but, ini-

tialement, de comparer la teneur en mercure de toutes sortes de végétaux recueillis dans des régions agricole (à Changins), industrielle (Monthey), urbaine (Lausanne) et éloignées des sources de pollution atmosphériques.

Elles révélèrent d'abord que les céréales et les plantes racines — telles que la carotte ou la rave — étaient les moins touchées par le mercure. En revanche, les légumes feuilles — comme le persil, la salade pommée, le chou — ainsi que les feuilles d'arbres étaient nettement plus exposées. Mais le champion de toutes catégories de cette pollution était le champignon. Pas n'importe lequel, cependant.

Comme devaient le montrer les recherches du Dr Quinche, et comme le confirment d'autres analyses effectuées à l'étranger, les champignons absorbent essentiellement le mercure répandu dans la terre. Ils ne le « respirent » pas, comme les autres végétaux, mais s'en nourrissent pas leur mycelium, autrement dit par leurs racines.

Amanites et vesses de loup

D'une région à l'autre, pour la même variété, les quantités absorbées varient du simple au décuple. Quelques exemples ? Des bolets récoltés près de Rolle contenaient 0,14 partie par million (PPM) de mercure, mais leurs « cousins » des bois de Sauvabelin, à Lausanne,

en recelaient 3,47. Des amanites vineuses cueillies à Brenles, dans la campagne vaudoise, accusaient un taux de 0,83, mais celles du parc du Denantou, à Lausanne, en comptaient 13,2. Idem pour des vesses de loup recueillies à Bullet, dans le Jura vaudois, ou à Sauvabelin : le coefficient bondit de 2,3 PPM à... 22,2 !

Les deux variétés les plus populaires, la morille et la chanterelle, heureusement, paraissent de façon générale peu friandes de mercure. Par contre, l'agaric champêtre se révèle gros consommateur : en zone industrielle ou urbaine, sa teneur en mercure dépasse généralement 10 à 12 PPM.

D'où vient-il donc ce mercure ? Des quelque 30 tonnes que nous importons et traitons chaque année en Suisse, tout simplement. Les plus grosses pertes dont pâtit la nature, proviennent des industries chimiques, des stations d'incinération (eu égard aux piles, médicaments ou thermomètres qu'on y détruit) et, dans une moindre mesure semble-t-il, des produits de traitement agricoles.

Retour des piles

Fait encourageant : les taux de mercure relevés dans les légumes et les feuilles d'arbres ont fléchi durant les recherches. D'une année à l'autre, de 1973 à 1974 déjà, ces concentrations ont baissé de



Testées par le chimiste J.-P. Quinche : des amanites vineuses cueillies à Brenles (VD). Teneur en mercure : 0,83 ppm.

53% dans certains cas. C'est le signe que les premières mesures antipollution prises par les industries — en tout cas dans la région de Monthey — ont porté des fruits. De même, sensibilisée par les alertes à la pollution au mercure, la population s'est montrée plus vigilante avec les piles usagées : en 1969, 80% d'entre elles ont été restituées aux grossistes et ont ainsi échappé aux fours d'incinération.

Mais si les plantes semblent rapidement profiter de ces mesures antipollution, les champignons, eux, en ressentent nettement moins vite les effets. Leur teneur en mercure n'a guère varié d'une année à l'autre. « Il faudra sans

doute attendre une ou deux décennies avant de discerner une véritable évolution », estime le professeur Quinche. D'ici là, il est probable que les autorités sanitaires de divers cantons définissent des normes légales pour les champignons, des normes qui feront l'objet de contrôles réguliers sur nos marchés. En attendant, préconisent les Stations fédérales de Changins, mieux vaut s'abstenir de faire des omelettes d'agarics, de bolets, russules, vesses de loup et coprins — pour ne citer que ceux-là — quand ils sont cueillis aux abords des grandes villes et des centres industriels.

Y. L.



L'usine d'incinération du Vallon, à Lausanne. Une source de pollution par le mercure.

Champignons pollués

Ah ! les entrecôtes aux morilles, le veau aux bolets, les chanterelles à la crème et toutes ces autres merveilleuses préparations culinaires qui font la joie des gourmets ! Les champignons sont un vrai régal.

15 SEPT.

Malheureusement, ils ont un défaut : ces « éponges » concentrent les matières qu'ils tirent du sol.

S'ils croissent dans un milieu préservé, dans les forêts d'alpage, aucun problème. Mais en plaine, dans les agglomérations, près des grands axes de circulation, dans les vignes et même dans les forêts et les champs, l'air n'est pas exempt de polluants qui se déversent sur les terres lors des orages. Alors, champignonneurs passionnés qui remplissez par monts et par vaux vos paniers de mille et un champignons aux noms savants, ne vous goinfrez pas de votre moisson, mais partagez : ces végétaux, plus que tous autres, souffrent de l'air du temps, de la pollution, et une consommation excessive pourrait vous incommoder.

Certaines espèces sauvages peuvent accumuler des métaux lourds, du plomb (le long des routes), du cadmium et des sels de mercure, mais aussi des pesticides : une famille française a été intoxiquée par des champignons provenant d'un champ de maïs fraîchement traité. A Lausanne, les espèces cueillies près de l'usine d'incinération étaient fortement contaminées ; mais il n'est pas nécessaire de se trouver dans une zone de concentration des polluants. A Genève, rue

Liotard, un quartier d'immeubles locatifs, l'analyse de quatre échantillons de *tricholoma georgii* a indiqué une teneur moyenne de 54 mg. de mercure par kilo de champignons secs. Compte tenu de la dose tolérable de mercure (0,3 mg. par semaine), un adulte d'une soixantaine de kilos ne devrait en consommer que 71 g. par semaine.

« Nous estimons qu'il est préférable de ne pas manger de tels champignons, car ils contiennent, en plus du mercure, des traces d'autres métaux toxiques : plomb, cadmium et sélénium », a déclaré M. J.-P. Quinche, de la Station de recherches agronomiques de Changins, dans le Bulletin romand de mycologie. D'autant plus que le mercure présent dans les champignons s'y trouve partiellement sous une forme très toxique (le méthylmercure), à déconseiller particulièrement aux femmes enceintes.

Les zones de verdure ne sont pas indemnes de toute pollution, puisque des agarics des bois, ramassés dans différentes forêts de plaine, présentaient une forte teneur en cadmium, ce qui les classent parmi les espèces à déconseiller vivement à la consommation. Les champignons, véritables « suceurs » du sol, baromètres de la pollution, ne réagissent pas tous de la même façon : certains concentrent les métaux lourds, d'autres moins. Faute encore de tabelles complètes qui indiqueraient les champignons à éviter (les analyses sont de longue haleine), avis donc aux boulimiques : réfréner votre passion de champignons à toutes les sauces... ou rabattez-vous sur les champignons de couche, qui, eux, sont sûrs.

Françoise Ducret

USINE D'INCINÉRATION POLLUANTE

Lausanne sous les cendres

C'est la grogne dans le quartier de Bellevaux-Signal, à Lausanne. Les fumées qui s'échappent de la grande cheminée de l'usine d'incinération contiennent en ce moment une forte quantité d'escarbilles. Ces « brûchons » viennent se déposer partout, spécialement à la route du Signal, à la route du Pavement et dans le quartier de la Rouvraie. Les habitants des grands immeubles locatifs du secteur ne peuvent plus ouvrir leurs fenêtres sans voir se répandre dans leurs pièces des cendres noirâtres et graisseuses. Les voitures en stationnement dans la rue sont également recouvertes de suies. Un garagiste raconte : « Depuis plus d'une semaine, c'est la panique. Je dois laver les voitures tous les jours. On a toujours eu un peu de cendres, mais jamais comme ces jours-ci. Regardez... même les bords des trottoirs sont noirs. »

Une locataire de la Rouvraie précise : « Mon balcon est noir, les vitres sont couvertes de suie qu'il est difficile d'enlever. Lorsqu'il pleut, ces escarbilles collent et je dois utiliser des produits spéciaux pour nettoyer. Inutile de dire que je ne peux pas sortir mes draps ou aérer la chambre à coucher. »

Un automobiliste qui a parké sa voiture au bas de la route du Pavement s'insurge : « Tous les matins depuis une semaine, je dois nettoyer ma voiture avec une brosse, mais cela ne suffit pas. Mes essuie-glaces sont devenus graisseux et ne me sont plus d'une quelconque utilité. » Dans la rue, les passants grognent : pourquoi ne nous a-t-on pas averti qu'il y avait des travaux ? Qui va payer le nettoyage que nous devons effectuer tous les jours ? Combien de temps cela va-t-il durer ?

A la Ville de Lausanne, c'est M. G. Bölggi, chef de service de l'assainissement, qui donne le point de vue des responsables. « C'est vrai, depuis le 11 janvier, des « brûchons » sortent de la cheminée, mais cela s'arrête aujourd'hui. Nous prions les habitants touchés par ces nuisances de nous excu-

ser. Nous avons dû, pour des raisons de travaux importants, mettre hors service un gros filtre. Les travaux se termineront à la fin de mars et, dès ce moment, les gaz seront filtrés, lavés et neutralisés. Cela veut dire que non seulement les fumées seront propres, mais des nuisances dues aux métaux ainsi que divers produits non visibles seront alors entièrement supprimés.

» Dès demain, des tamis tournants seront en place dans deux filtres conduisant à la cheminée, ils retiendront les grandes poussières. A la fin de mars, tout sera propre. Les inconvénients actuels ne correspondent qu'à une période de transition. S'il y avait eu de la pluie, le mal aurait été moindre.

» Il était impossible, pour nos services, de fermer l'usine durant ces premiers jours de janvier. Nous avons brûlé uniquement les 180 tonnes journalières de détritiques de la ville de Lausanne. Les 37 communes qui viennent normalement chez nous ont été priées de s'abstenir jusqu'à la fin de mars, afin de limiter au maximum les nuisances que l'on a connues ces jours-ci. » — dr-Pijac



Un capot de voiture recouvert de grosses escarbilles graisseuses.

dr-Griset

Pourquoi le malheur des forêts?

L'avis des forestiers romands

L'inventaire des dégâts aux forêts, publié à la fin du mois de novembre, fait apparaître des chiffres qui paraissent catastrophiques: un arbre sur trois présenterait des signes de maladie ou de dégénérescence, soit 35% du massif forestier suisse. En 1983, lors de la première campagne Sana-sylva, on parlait de 15%. Face à ces évaluations, les ingénieurs forestiers de Suisse romande se refusent à délivrer des oracles. Ils cautionneraient la spectaculaire campagne de sinistrose qui agresse l'opinion publique ou, au contraire, tranquilliserait les gens que l'écologie dérange: «En tout état de cause, l'opinion publique semble plus polluée que les forêts.»



Photo prise dans la région de Nyon. La maladie est indiscutable mais les causes en sont discutées.

J.-Cl. Curphod

JEAN-PIERRE MACDONALD

Coincidence amère: on aurait pu fêter, ces jours, les cent ans nécessaires à la reconstitution du capital forestier suisse, anéanti au siècle précédent par la surexploitation. Trois générations d'ingénieurs forestiers s'y sont employées.

Les forestiers romands ne récuseraient pas forcément le diagnostic des «thérapeutes de Berne». Pour tenter d'établir une «ligne romande» dans ce domaine, nous avons recueilli les avis très réservés d'Eric Matthey, chef du Service cantonal genevois des

forêts et de son homologue vaudois, Jean-François Robert. Gothard Bloetzer, chef du Service des forêts valaisannes se veut sans opinion, tant que l'Institut fédéral des recherches forestières ainsi que l'Office fédéral des forêts n'auront pas communiqué aux instances cantonales compétentes les rapports qui devraient rendre crédibles les chiffres publiés précipitamment. M. Anton Brühlhart, l'inspecteur en chef des forêts fribourgeoises s'est déjà exprimé dans la presse: «Il faut être très prudent pour interpréter la cause du mal. La pollution de l'air tient une part importante, mais les

ENQUÊTE 24 heures

preuves sont difficiles à apporter.» M. Jean-François Gonet, directeur de l'Association forestière vaudoise, pense qu'avant la pollution de l'air le manque de rentabilité dans l'exploitation des bois a des effets désastreux sur l'état sanitaire des forêts.

Les hommes de terrain relèvent que, même si seize spécialistes ont examiné plus de 27 000 arbres, la forêt ne s'interroge pas par échantillonnages, comme c'est la pratique dans les sondages d'opinion.

Il est problématique d'étendre à une région entière des dommages constatés d'une manière ponctuelle. Enfin, dans l'impossibilité de distinguer ce qui revient aux causes naturelles de celles attribuées à la pollution, on aggrave les chiffres.

A l'appui de ces réserves mesurées, trois exemples vaudois. Au-dessus de Bex, les photos aériennes prises à l'infrarouge trahissent une traînée d'arbres moribonds

en altitude. La proximité d'industries émettrices de fumées et de l'usine d'incinération des ordures ménagères à Monthey, était la thèse de l'air pollué.

A Sauvabelin, au-dessus de Lausanne, on a abattu les hêtres à l'agonie. Le mal a même décimé les jeunes plants. Le bois de Sauvabelin est au vent de l'usine d'incinération.

Sur les crêtes et les flancs au sud du Jura, une forte mortalité atteint les épicéas âgés de 200 ans. Les analyses d'air disculpent le trafic aérien de Cointrin. Touchés par des sécheresses successives, les centenaires avaient le droit de mourir plusieurs fois.

Les causes de la maladie

Les forestiers romands acceptent difficilement l'idée d'une pollution généralisée. Le dépérissement ne présente pas des caractéristiques semblables sur l'ensemble du pays. Les facteurs climatiques défavorables, soit les sécheresses successives de 1976, 1983 et 1984, le grand gel de 1956 encore actif aujourd'hui, expliquent une large part des dégâts.

Quels sont les critères qui conduisent à chiffrer en

pourcentages «la mort des forêts»? Ainsi, la forêt valaisanne serait moribonde à 57%, le taux le plus élevé de Suisse. L'origine des désordres, dans les cantons montagnards tout particulièrement, est d'ordre économique. En dix ans, le coût de la main-d'œuvre forestière s'est multiplié par 7, le prix du bois par 1,5 seulement. Cette distorsion fait qu'en plaine, il est trop coûteux de cultiver et d'entretenir les forêts. On les exploite seulement. En zone de montagne, cette exploitation est même impossible, ce qui accentue le vieillissement naturel et annuel évalué à 20%. Si l'on y ajoute les impacts climatiques, la marge concédée à la pollution diminue d'autant.

Rouler pour la forêt

Que pensent les forestiers romands des limitations de vitesse? Parmi les maux qui atteignent la forêt, seule la pollution peut être théoriquement combattue, pour l'instant. Certains estiment, qu'à tout prendre, rouler lentement «pour les forêts», aura un effet plus psychologique que réellement physiologique.

J.-P. Mac



A Hinwil, dans le canton de Zurich.

Keystone

Nouvelle usine d'incinération des déchets en projet à Lausanne

Le glas du pollueur exportateur

L'acuité du problème avait été mise en évidence par la polémique survenue au début de l'année à propos de l'envoi de déchets lausannois dans la banlieue de Saint-Etienne, en France: l'usine d'incinération des ordures ménagères du Vallon (UIOM), à Lausanne — la plus vieille du monde — n'arrive plus à répondre à la demande; et cela depuis 1968. Une situation gênante pour la capitale, obligée d'exporter près de 10 000 tonnes d'ordures par année, sur les 58 000 qu'elle produit. Face à l'urgence de la situation, et confrontée à l'impopularité toujours croissante des déchets exportés, la Ville propose le remplacement de cette usine datant de 1958. Avec pour ambition de traiter sur place l'ensemble des ordures lausannoises en 1995. Ce qui devrait soulager la Municipalité d'un gros complexe hérité du passé, qui donne mauvaise conscience à sa majorité «rose-verte»...

Le nouveau centre de ramassage et de traitement par recyclage et incinération des déchets lausannois (TRIDEL) est prévu dans la partie supérieure de la vallée du Flon, un peu plus haut que l'UIOM. Il devrait coûter plus de 180 millions de francs (dont la moitié à charge du canton et de la Confédération). Première étape, la Municipalité demande aujourd'hui un crédit d'étude d'un montant de 6 millions.

Jusqu'en 2010...

En 1971 déjà, un premier projet avait été adopté par le Conseil communal. Celui-ci avait finalement capoté en 1978, suite à des oppositions qui étaient allées jusqu'au Tribunal fédéral. A la fin de l'année dernière, le municipal des Travaux de l'époque, Maurice Meylan, répondait à une interpellation du conseiller communal radical Jacques Vuilliamy. Dans une réponse très complète, Maurice Meylan avait montré la détermination de l'Exécutif, décidé à investir 180 millions dans une nouvelle usine.

Neuf mois plus tard, le bébé sort

sous la forme du préavis pour le crédit d'étude, présenté par le directeur de la Sécurité sociale et de l'environnement Pierre Tillmanns. On y trouve une description précise du projet. Mieux situé, il polluera moins et aura un meilleur rendement énergétique que l'usine actuelle. La chaleur dégagée par l'incinération sera récupérée par l'usine de Pierre-de-Plan, celle-ci se chargeant de sa distribution pour le chauffage urbain. Enfin, avec une capacité de 85 000 tonnes d'ordures traitées chaque année, le nouveau centre devrait répondre aux besoins lausannois jusqu'en l'an 2010... seulement.

Enfin, «vu l'urgence attachée à la réalisation de ce projet», la Municipalité envisage l'élaboration d'un plan partiel d'affectation prévoyant d'autres constructions ultérieures, comme «des zones sportives, la liaison Venues — Saint-Martin ou un immeuble comportant un parking, des surfaces commerciales et du logement dans le secteur de La Sallaz.

Bernard Monnet

Autopsie d'un sac-poubelle

Si l'incinération demeure le seul moyen d'éliminer certains déchets et détritus, le recyclage peut et doit être encore considérablement étendu, comme le prouve une «autopsie d'un sac-poubelle lausannois moyen».

Un tri de contrôle opéré en avril dernier a montré que les 371 kg d'ordures et déchets ramassés par personne et par an chez les 126 899 Lausannois comprenaient 191 kg encore récupérables (dont 44 de vieux papier, 33 de verre usagé et 78 de matières organiques bonnes à composter). Moins de la moitié (180 kg) resteraient à traiter par in-

cinération ou autre procédé de destruction.

Les Lausannois, pourtant, ont déjà fait un premier effort. Avant de livrer chacun 371 kg d'ordures et déchets aux camions-poubelles, ils récupèrent déjà 74 kg, dont 35 de vieux papier et 26 de verre usagé.

C'est en 1966 que Lausanne a commencé des opérations de recyclage, grâce à une collecte sélective de vieux métaux, papier, carton, verre, textiles, piles à mercure et huiles minérales. Puis a été introduit, en 1988, le compostage des déchets végétaux. — (ats)



Pour 180 millions, l'usine d'incinération du Vallon, datant de 1958, devrait être remplacée d'ici à cinq ans.

©-Philippe Ungriht-archives

Ordures sur la corde raide

Rien ne va plus dans le canton. Les poubelles s'amoncellent, les déchets continuent d'augmenter, les usines d'incinération débordent, le tourisme des ordures tourne en rond: la situation ne cesse d'empirer! Plus question de fermer les yeux, il faut agir. Et si les Vaudois fournissent déjà un bel effort pour réduire le volume de leurs sacs-poubelles, les autorités se doivent parallèlement d'envisager des solutions concrètes. Le projet de création du Tridel à Lausanne pour l'an 1995 (voir ci-dessus) en est une, mais elle ne suffira pas à alléger toute la région.

D'autant que les usines d'incinération du canton de Vaud sont moins nombreuses qu'hier. En une année, deux installations — celles d'Yverdon et de Penthaz (usine de compostage aujourd'hui) — ont cessé leurs activités. Restent l'usine de Monthey, la décharge de Châtel-Saint-Denis, le «Cartel de recyclage» de Moudon qui est en voie de démarrage et enfin l'usine d'incinération du Vallon à Lausanne qui est

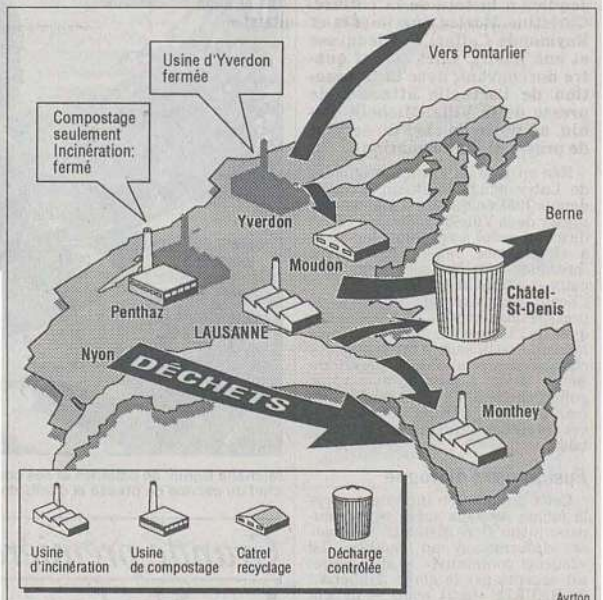
à saturation. Parmi ces installations, seules Lausanne et Monthey offrent une solution pour la destruction des ordures ménagères.

«Sans faire preuve de sinistrosité, il convient de remarquer que la situation est catastrophique et son évolution incertaine, s'inquiète-t-on à la direction de la sécurité sociale et de l'environnement. Dans cette perspective, et en l'absence de solutions de substitution fiables à long terme et adaptées à la quantité des déchets, de nouvelles unités de traitement doivent impérativement être mises en service dans les meilleurs délais.»

«La production vaudoise de dé-

chets doit actuellement dépasser les 240 000 tonnes, remarque Daniel Berner, délégué cantonal à l'environnement. Les gros efforts qu'ont fournis les Vaudois (suite au cri d'alarme des services d'assainissement — ndr) ont effectivement porté leurs fruits. Et nous nous réjouissons que la Confédération engage dès l'année prochaine plusieurs milliers de francs pour une campagne sur les déchets. Ce qui ne nous empêche pas de nous trouver sur la corde raide. Nous sommes notamment à la merci d'une panne d'une usine qui nous mettrait dans une situation plus qu'inquiétante.»

Fl. P.



La fermeture des installations d'Yverdon et de Penthaz, a réduit le nombre des usines d'incinération du canton.

Ayrton

Odeurs à Grandvaux

► Concernant le compostage des boues d'épuration et un article de Bertrand Dubois intitulé «Grandvaux se pince le nez» (24 HEURES du 6 mai):

Pourvu depuis peu d'une carte d'électeur, je me demande de quelle couleur seront mes votes.

Il me semblait être inspiré par le vert, mais au vu de ce qui se passe en ce moment dans ma commune de domicile, je remets ce choix en question. Voyez plutôt le dilemme en forme de paradoxe: la construction d'une station de compostage, méthode écologique s'il en est de destruction de nos déchets, provoque l'ire des écologistes.

Ne semblant pas se soucier du ridicule, ils n'hésitent pas à déclencher une campagne d'opposition. Lettre et pétition alarmistes, Franz Weber, qui n'a pas encore étudié le projet, en renfort. Branle-bas de combat contre d'éventuelles mauvaises odeurs.

Saisi de stupeur devant la hargne de ces soi-disant protecteurs de la nature, je décide de récolter quelques informations sur le projet. Résultat: les odeurs, s'il y en a, seront franchement désagréables pour les riverains résidant à moins de... dix mètres, autant dire personne! De plus, le compostage de boues d'épuration et de déchets verts nécessite de la place et la solution proposée semble résoudre ce problème.

Bien sûr, les Verts, dans leur grande bonté, trouvent plus normal qu'on laisse à d'autres le soin de détruire nos déchets. J'admets volontiers qu'il soit moins fatigant de jeter tout, sans distinction, dans un cornet-poubelle plutôt que de faire l'effort d'apporter les détritiques verts à Chincuz. En revanche, je m'étonne que des écolos puissent prôner cette facilité!

De moins en moins vaincu par la campagne de dénigrement de ces messieurs, je cherche à comprendre leurs motivations.

Malgré une longue réflexion, je n'ai pas trouvé. Ces messieurs, ma foi, confondraient-ils écologie et égoïsme? Cela me décevrait profondément!

Ils devraient être fiers d'habiter une commune qui pense à la vie de ses citoyens et, en particulier, à ce que respireront les générations futures.

Ce sont des ouvrages comme celui de Chincuz qui feront diminuer les émanations de fumées noires des cheminées de l'usine d'incinération de Lausanne.

Grandvaux participera, et à juste titre, de «La-vaux, vivre» en accueillant sur son sol le progrès!

J'ose espérer que ces messieurs n'iront pas aussi loin qu'ils le disent, dans leur opposition. Peut-être suis-je encore trop jeune, mais je ne parviens pas à trouver valables leurs arguments. Expliquez-moi...

Benoît Frund,
Grandvaux

Compostage sans odeurs

► A propos de la lettre de M. Benoit Frund «Odeurs à Grandvaux» (24 HEURES du 27 mai) et de la lettre de M. Jean-Claude Leuba «Compostage à Grandvaux» (24 HEURES du 17 juin):

La commune de Grandvaux projette la réalisation d'une installation de compostage, notamment des boues d'épuration; ce projet a suscité deux lettres parues dans cette rubrique, mettant chaque fois en cause le bon fonctionnement des installations d'assainissement de la Ville de Lausanne.

Afin de clarifier les choses et d'éviter une certaine confusion dans les esprits, nous pensons utile d'apporter les précisions suivantes.

1. Lausanne ne composte pas les boues d'épuration. Ces dernières sont incinérées avec récupération de l'énergie pour le chauffage urbain. Les gaz sont traités avant leur rejet dans l'atmosphère. Mentionnons encore que la Ville de Lausanne entreprend actuellement des travaux d'amélioration des installations de lavage des gaz de combustion (coût des travaux: 9 millions de francs). Tous les rejets dans l'atmosphère seront inférieurs aux valeurs limites de l'Opair.

2. La station d'épuration des eaux usées de Vidy provoque effectivement des émanations malodorantes. Celles-ci sont principalement dues au stockage des déchets de dégrillage, pompage et stockage des boues fraîches. Il est en revanche faux de prétendre qu'aucune solution n'existe pour remédier à ce problème. Les premières études entreprises par la Ville de Lausanne pour éliminer les odeurs à la STEP de Vidy ont été entreprises dès 1985 et les travaux (coût: 8 millions de francs) seront achevés en juin 1992. Dès cette date, le système de biofiltration de l'air permettra de supprimer toute odeur en provenance de la STEP.

3. Il est faux de prétendre que la seule solution pour limiter les nuisances des STEP est de les construire éloignées des habitations. L'implantation d'une STEP est dictée par la présence d'un exutoire, en l'occurrence le lac, et la topographie du bassin versant. Mentionnons encore que la STEP de Vidy est située à environ 100 m des habitations et que d'autres STEP, telles celles de Vevey et de Montreux, sont en plein centre-ville.

4. Il est faux de prétendre que l'usine d'incinération des ordures ménagères du Vallon dégage des fumées noires. Les installations de lavage et de neutralisation des fumées sont en service depuis avril 1982. Depuis cette date, les rejets dans l'atmosphère sont largement au-dessous des valeurs limites de l'Opair et il n'y a donc pas de fumées noires. Le panache visible est dû à la vapeur d'eau résultant du lavage des gaz.

5. Lausanne dispose d'une installation communale de compostage de déchets végétaux crus. Cette installation située à la Grande-Tuilière a traité l'an passé 23 000 m³ de déchets foisonnés sur une parcelle de 8500 m². Nous invitons les personnes intéressées à se rendre sur place afin d'évaluer elles-mêmes les odeurs que peut dégager une telle installation de compostage.

Ces quelques précisions montrent qu'en aucun cas une installation lausannoise ne peut être utilisée comme comparaison avec le projet de Grandvaux, les procédés étant totalement différents.

Pierre Tillmanns,
conseiller municipal,
directeur
de la Sécurité sociale
et de l'Environnement

ENVIRONNEMENT ■ SMOG SUR LES HAUTS DE LAUSANNE

L'usine du Vallon pollue trop

En bout de course, l'unité d'incinération dépasse allégrement les normes de pollution de l'air édictées en 1992 par la Confédération. C'est un document confidentiel du Service de l'assainissement qui l'affirme.

RÉMY-PIERRE BERRA

La nouvelle ne manquera pas d'inquiéter les habitants du haut de la vallée du Flon. Mise en service en 1958, l'usine d'incinération du Vallon dépasse allégrement les normes de pollution de l'air admises par la Confédération. La nouvelle a filtré d'un rapport confidentiel, rédigé il y a quelques semaines par le chef du Service d'assainissement Thierry

Diserens. Le dernier contrôle effectué par l'Etat de Vaud, le 22 avril 1999, révèle qu'après le lavage des fumées, l'usine rejette des concentrations de poussières plus de deux fois supérieures aux normes Opair émises par la Confédération en 1992. L'oxyde d'azote est cinq fois supérieur aux limites autorisées par Berne. Quant au monoxyde de carbone, il dépasse de près de deux fois les quantités admises.

Mise au courant de la situation, l'Association pour la sauvegarde du vallon du Flon (ASVF) s'est suffisamment inquiétée pour demander à son secrétaire Eric Magnin de réagir. Hier soir, le radical a développé une interpellation urgente lors de la séance mensuelle du Conseil communal. Dans un communiqué envoyé à 24 heures quelques heures avant la séance, il demandait que l'exploitation de l'usine d'incinération «défec-

tueuse» soit immédiatement suspendue. Et que «les surcapacités existantes dans les autres usines soient utilisées en compensation.»

Situation pas illégale

«Nous dépassons les limites admises, c'est vrai. Mais nous ne sommes pas dans l'illégalité, précise Thierry Diserens. Pour mettre en pratique les nouvelles normes, les usines bénéficient d'un délai d'assainissement qui court jusqu'en 2002-2003. Celle du Vallon est équipée d'un système de lavage de fumées depuis 1982. C'est une des premières unités à avoir fait le pas dans notre pays.» Pour le chef du Service de l'assainissement, ces dépassements n'influencent que de façon négligeable la santé des habitants du quartier. «La plupart des rejets d'oxydes d'azote proviennent du trafic routier et des systèmes de chauffage. Ce que nous envoyons dans l'air est minime en comparaison. En fait, si nous dépassons les normes dans ce domaine, c'est simplement parce que nos installations datent d'avant 1992.»

Le chef de l'assainissement convient pourtant que l'usine du Vallon est en bout de course. Pour respecter pleinement les exigences de l'Opair et lui assurer une durée de vie allant jusqu'en 2020, Lausanne devrait dépenser entre 30 et 40 millions de francs. Un rapport coût-durée jugé trop élevé. En fait, la Ville est déjà tournée vers Tridel. Elle investira juste ce qu'il faut pour maintenir l'usine du Vallon en fonction jusqu'en 2005.

Pas de place ailleurs

«Penser que l'on puisse fermer l'usine actuelle c'est rêver, ajoute le municipal de la Sécurité sociale et de l'Environnement Pierre Tillmanns. Il n'y a pas de surcapacité ailleurs. Genève tourne à pleine capacité et accomplira en 2004 les travaux pour se mettre aux normes de l'Opair. L'incinérateur perdra 50 000 tonnes de capacité pendant une année. L'usine de Fri-



Qui se serait douté que les émanations de l'usine du Vallon pouvaient être nocives? Pourtant, elles sont deux fois supérieures aux normes édictées par la Confédération. ARC

La dioxine n'épargne pas Lausanne

COUP DE GUEULE L'incinération a aussi ses effets pervers.

«La dioxine est aussi lausannoise», affirme Eric Magnin. Les rejets de l'usine du Vallon, comme ceux des deux tiers des installations européennes,

contiennent des dioxines et des furannes de mercure. Certaines unités ont été fermées en France pour ces motifs. Des études ont montré qu'en régions rurales, les

rejets se concentrent sur les herbages pour finir dans le lait, puis dans la chaîne alimentaire.

«En Suisse, les autorités n'exigent pas de tests sur ces matières. Il faudrait une bonne fois pour toute mettre le principe des incinérateurs en questions. Les fours brûlent des déchets à basse température (900 degrés) et produisent des polluants très nocifs. Sur ce point là, Tridel ne résout rien. Le projet préconise l'utilisation de cette technologie. «Pendant plusieurs décennies l'usine du Vallon a sorti des fumées non filtrées. Les mesures de protections ne remontent qu'à une vingtaine d'années. Si l'on a attendu aussi longtemps pour agir face à ce qui crevait les yeux, qu'en est-il de l'invisible?»

«Aujourd'hui, les ordures deviennent toujours plus polluantes, à cause notamment du plastic. Brûler les déchets à des températures plus hautes, et exiger un meilleur tri pour extraire les plastiques pourrait constituer une solution. Politiquement, c'est un terrain sur lequel on s'est peu engagé. J'ai l'impression que certains tabous subsistent. Qu'on s'accroche obstinément à des systèmes vieux de cinquante ans qui ont montré leurs limites depuis longtemps.»

R.-P. Ba



C'est la qualité des déchets, autant que leur mode de combustion, qui pose problème.

ARC

bourg n'est pas encore construite et de toute façon n'aurait pas la capacité d'absorber les déchets des 11 communes de l'agglomération lausannoise. Et Berne exportera l'année prochaine 130 000 tonnes d'ordures vers Zurich. Reste la SATOM à Monthey. Là aussi on s'adaptera peu à peu aux nouvelles directives fédérales. L'usine montheyenne doit aussi changer l'un de ses fours en 2000-2002. Si l'on ajoute à cela la fermeture programmée de toutes les décharges à ciel ouvert le 1^{er} janvier prochain, on prend mieux conscience de la mesure du problème. □

ENVIRONNEMENT ■ L'USINE DU VALLON PASSÉE AU CRIBLE

Ordures en panne et odeurs fétides

L'unité d'incinération lausannoise a trois ans devant elle pour se rendre conforme aux normes sur la protection de l'air édictées par la Confédération. Balade dans ses murs pour cerner ses dysfonctionnements.

JOËLLE ISLER (TEXTE)
JEAN-LUC BARMAVERAIN
(PHOTOS)

Quelles sont ces odeurs nauséabondes qui se répandent parfois sur la Cité? Tout semble désigner l'usine d'incinération des ordures ménagères située au Vallon (UIOM) comme responsable. Les riverains en effet subissent ses pannes bruyantes et s'inquiètent de voir de temps à autre de la fumée s'échapper non pas de sa cheminée, mais des fenêtres de l'édifice... L'usine lausannoise — la plus ancienne de Suisse et du monde — a trois ans devant elle pour se rendre conforme à l'Ordonnance fédérale sur la protection de l'air, l'Opair. Descendez dans ses entrailles.

L'UIOM du Vallon date de 1958. Dès sa mise en fonction, le voisinage subit des nuisances. Des poussières grossières appelées «bruchons» se répandent alentour et noircissent voitures et linge mis à sécher. Un conseiller communal dénoncera, en 1964, un manque d'efficacité des filtres qui laissent passer des «retombées salissantes». Trois ans plus tard, un nouvel électrofiltre de large capacité sera posé. «Cette disposition n'a pas suffi à épurer les gaz, remarque Armand Claus, l'actuel chef de l'usine. Les «bruchons» n'ont totalement disparu qu'en 1982, lorsque des laveurs humides ont

été installés. L'UIOM se montrait alors conforme aux normes qui prévoyaient 50 milligrammes de poussières par mètre cube de fumée.»

Craintes d'intoxication

Au mois de juin dernier, l'angoisse est à nouveau montée d'un cran: les habitants de la Cité craignent désormais l'intoxication. Un rapport interne, rédigé par Thierry Diserens, chef du Service de l'assainissement de la ville de Lausanne, révèle que l'usine fait exploser les normes édictées par Berne. Les concentrations, après le lavage des fumées, sont supérieures à l'Opair pour les poussières (plus de deux fois la norme), le monoxyde de carbone (près de deux fois la norme) et les oxydes d'azote (près de cinq fois la norme).

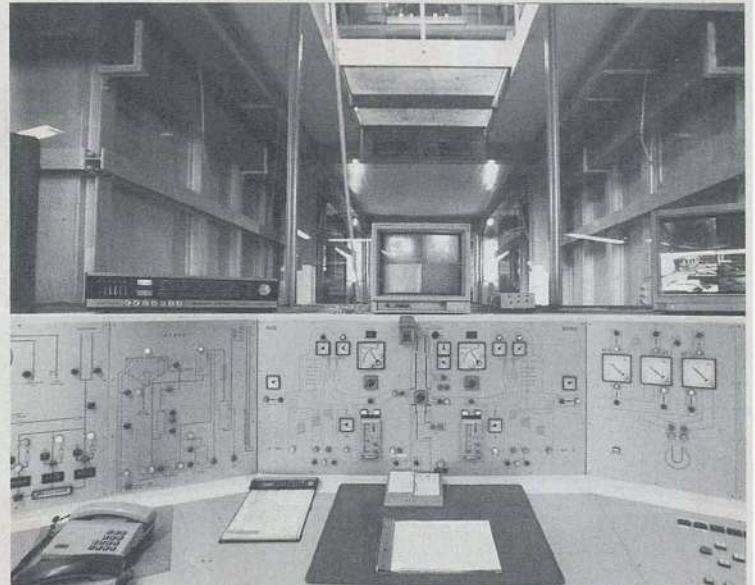
Dans le document qu'il adresse aux autorités, Thierry Diserens indique «qu'il est nécessaire de procéder à un changement des électrofiltres (permettant de diminuer les poussières), ainsi qu'à l'équipement de catalyseurs et d'une postcombustion pour une mise en conformité totale avec l'Opair.» Le chef de l'assainissement prévient encore que «ces mesures d'urgence ne mettent pas l'usine à l'abri d'une grave panne». Des projets de remise en état de cet UIOM sont actuellement à l'étude.

«Cette usine lausannoise est

bonne pour le musée, lâche Hans-Peter Fahrni, chef de la Division déchets à l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage. Je ne vois pas de danger direct pour la population, précise-t-il, mais cette installation pollue. Si des odeurs se font sentir, ajoute-t-il, c'est que l'incinération des ordures est incomplète et mauvaise. Ce sont des éléments comme le plastique qui puent, parce qu'ils contiennent du soufre.»

Le lundi matin

Armand Claus a une autre version des faits: «Des odeurs d'ordures peuvent se dégager le lundi matin. Quand le personnel ouvre les portes de la fosse — aucune nouvelle poubelle n'étant acheminée pendant le week-end — des relents de fermentation provenant des vieux déchets se répandent.» Le chef de l'usine incrimine également le Flon qui coule sous l'édifice. Quant aux pannes, elles sont liées à l'électricité ou à l'alimentation d'eau: «S'il y a une coupure de courant, le système d'irrigation de la chaudière est perturbé, relève Armand Claus. Si nous ne pouvons libérer sa masse thermique et dégager la surpression, des soupapes de sécurité s'ouvrent alors sur le toit.» Lorsqu'un tel incident se produit, le quartier entier est réveillé par les bruits d'ouverture des vannes. «Pas plus d'une fois



L'usine date de 1958. C'est la plus vieille de Suisse et du monde. Sa salle des commandes — dont les cadrans sont aujourd'hui remplacés à 80% par un pilotage informatique — témoigne d'une autre époque.

par année», affirme Armand Claus. Des pannes touchent parfois le système de lavage de fumée qui comporte un appareillage électronique. Impossible

dès lors de contenir la fumée dans les fours. Elle passe par la trémie, inonde l'enceinte de la fosse à ordures, et sort par les fenêtres. «Au début, les voisins ap-

pelaient les pompiers», se souvient Thierry Diserens. S'il n'y a pas encore le feu, l'urgence d'un assainissement lourd se fait par contre cruellement sentir... □

LAUSANNE L'usine d'incinération sise au Vallon a brûlé ses dernières ordures ce matin.

La cheminée ne crachera plus

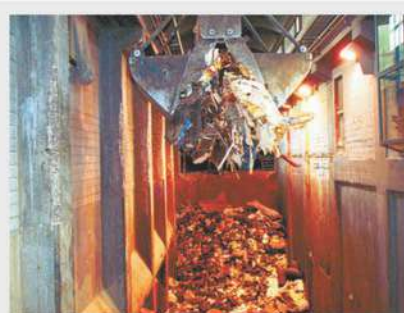
» L'usine d'incinération des ordures du Vallon a brûlé ses derniers déchets ce matin. Révolutionnaire lors de sa construction en 1958, longtemps admirée dans le monde entier, avec une durée record de fonctionnement en continu, elle est devenue trop vieille. Dès le 11 janvier, c'est Tridel, un peu plus haut dans le vallon du Flon, qui prendra le relais.

Elle a 47 ans. A l'échelle humaine, cela correspond à la force de l'âge. Mais pour une usine qui brûle des déchets, ça fait très vieux. Tôt ce matin, l'installation d'incinération des ordures du Vallon, à Lausanne, a consommé sa dernière fournée avant de s'éteindre définitivement et de laisser la place à sa grande sœur, la nouvelle usine Tridel, un peu plus haut dans la vallée du Flon.

«A l'époque de sa construction, elle était carrément révolutionnaire, souligne Armand Claus, chef de l'usine. C'était l'une des premières en Suisse, la troisième je crois, après Zurich, Bâle et Berne. Et récupérer l'énergie produite par la combustion des déchets, c'était vraiment novateur!»

Evolution des déchets

La machine, avec ses deux fours et sa cheminée de 80 mètres de haut, a coûté à peine plus de 12 millions de francs, y compris la route d'accès, le remblayage du Flon et la pose d'une conduite souterraine alimentant l'usine de Pierre-de-Plan en va-



Le grappin à ordures en pleine action. Il apportait les déchets dans l'un des deux fours.



Jusqu'en 1972, l'usine a rejeté dans l'air de fines escarbilles de déchets mal brûlés. On les retrouvait aux alentours.

La cheminée du Vallon ne crachera plus son panache blanc, qui manquera certainement aux navigateurs expérimentés du Léman.

pour pour le chauffage urbain. L'emplacement choisi était présenté comme le plus rationnel, celui qui générerait le moins de coûts annexes.

«Sa capacité maximale était au départ d'environ 80 000 tonnes par jour, rappelle Thierry Diserens chef du Service lausannois d'assainissement. Elle a traité les ordures d'autres communes, jusqu'à 55 localités autour de Lausanne.» Mais avec le temps, les déchets ont gagné en pouvoir calorifique et ont demandé de plus en plus de temps pour être brûlés. Vers les années 1970,

l'usine du Vallon ne pouvait plus absorber que quelque 45 000 tonnes par an. Il a même fallu en exporter plusieurs milliers hors Lausanne, parfois jusqu'en France.

Les bruchons du Vallon

La vieille dame du Vallon a aussi longtemps fait parler d'elle à cause des «bruchons» (débris résiduels minuscules après la combustion) qui tombaient sur tout le voisinage — malgré l'achat d'un électrofiltre supplémentaire en 1967. Ce ne sera qu'après la mise en service d'une

installation de lavage des fumées et l'apparition du panache blanc en haut de la cheminée que ces «scories» indésirables vont disparaître. En 1982, cette technologie était une première mondiale; elle a fait venir des visiteurs intéressés à son utilisation de France, d'Angleterre, et même du Japon.

«Elle aura battu des records de longévité, elle doit être celle qui est restée le plus longtemps en service de manière continue en Suisse», conclut Armand Claus.

JÉRÔME DUCRET